

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 31

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-153

RECOMMANDATION : STM-4715-02-14-02

D'ADJUGER aux entreprises mentionnées ci-dessous, le contrat pour l'acquisition de divers petits véhicules routiers, fourgonnette, fourgonnettes légères, fourgonnette nacelle et fourgonnettes toit surélevé, pour un montant de 647 893,86 \$, plus les taxes de 97 022,10 \$, pour un montant de 744 915,96 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4715-02-14-02 et des soumissions produites par les Adjudicataires.

Adjudicataires	Valeur (avant taxes)	Taxes	Valeur total (taxes incluses)
Albi Ford Lincoln Joliette inc.	539 453,00 \$	80 783,09 \$	620 236,09 \$
Lestage et Fils Ltée	38 833,00 \$	5 815,24 \$	44 648,24 \$
Automobiles Léveillé inc.	69 607,86 \$	10 423,77 \$	80 031,63 \$
Total	647 893,86 \$	97 022,10 \$	744 915,96 \$

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 744 915,96 \$ TTI

REQUÉRANT :
ENTRETIEN AUTOBUS

Nom : Renée Amilcar
Titre : Directrice

DATE : 12 juin 2014

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
BUS

Nom : André Poisson
Titre : Directeur exécutif

DATE : 13/06/14

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Ces acquisitions ont pour objectif le maintien des actifs et de répondre aux nouveaux besoins en matière de véhicules de service. Il s'agit uniquement de véhicules routiers.

Vingt (20) acquisitions sont requises dans le cadre du plan de remplacement et additions 2012-2016 des véhicules de service. Elles sont financées par le règlement d'emprunt R-140. Cinq (5) de ces acquisitions serviront au remplacement de véhicules qui, en raison de leur âge économique, de l'état de la carrosserie, de la condition mécanique ou du type d'utilisation, doivent être remplacés, alors que quinze (15) de ces acquisitions sont des véhicules en addition au parc, pour répondre à de nouveaux besoins et processus d'affaires à travers (4) directions de l'entreprise.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3,1

OBJET : STM-4715-02-14-02

Acquisition de divers petits véhicules routiers, fourgonnette, fourgonnettes légères, fourgonnette nacelle et fourgonnettes toit surélevé pour la STM.

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : N/A
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 14
Nombre de soumissions déposées : 8

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date) N/A

Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche d'appel d'offres :

Un appel d'offres public a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 12 mars 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 7 avril 2014.

Le marché:

L'appel d'offres ci-présent était destiné à des concessionnaires automobiles spécialisés dans la vente de véhicules d'usage général.

Processus d'adjudication :

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme sur le prix total offert par modèle de véhicule (numéro de devis technique), incluant les options choisies et l'escompte de paiement, et ce, conformément au document d'appel d'offres STM-4715-02-14-02. Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Analyse des soumissions :

Quatorze (14) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres. Huit (8) d'entre elles ont déposé une offre pour au moins un des items demandés aux documents d'appel d'offres.

Estimation :

L'estimation de contrôle, pour ce contrat, était de 900 000,00 \$ toutes taxes incluses incluant les différentes options. Le prix soumis de 744 915,96 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 155 084,04 \$ (17,2 % favorable). Cela s'explique par le fait que la STM ne s'est pas prévalu de certaines options. Également, pour la fourgonnette nacelle, nous n'avons pu l'adjuger parce qu'aucune offre n'a été déposée.

Aussi, pour l'ensemble de ces véhicules nous remarquons une légère augmentation de 1,3 % par rapport aux derniers prix payés.

Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Suite de la rubrique « Développement durable » annexée à la présente recommandation.

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DATE : 11 juin 2014

DATE : 10/6/2014

Nom : Sonia Thibodeau

Nom : Line Boucher

Titre : Administrateur de contrats

Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-4715-02-14-02 / Acquisition de divers petits véhicules routiers, fourgonnette, fourgonnettes légères, fourgonnette nacelle et fourgonnettes toit surélevé pour la STM.

3.1

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « DÉMARCHE ET CONCLUSION »:

Comparatif pour les véhicules de service :

Type de véhicule	# Devis et montant unitaire avant taxes et options	Historique Tous les montants sont avant taxes
<p>Quatre (4) fourgonnettes à toit surélevé de série 3500 à carrosserie allongée et de PNBV de 9900 lbs maximum.</p> <p>Deux (2) remplacements</p> <p>Deux (2) additions</p>	<p>DEV-V-74-0107R2 31 998 \$ par Albi Ford Joliette Inc.</p> <p>Nombre de soumissionnaires : 5</p> <p>Nombre de soumissionnaires conformes : 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> Aucun historique d'achat pour cette fourgonnette à toit surélevé de modèle Ford Transit 350. Cette nouvelle fourgonnette à toit surélevé sur le marché ouvre la concurrence dans sa catégorie de capacité de charge et de volume cargo.
<p>Une (1) fourgonnette à carrosserie régulière à 5 places.</p> <p>Un (1) addition</p>	<p>DEV-V-74-0103R2 30 398\$ par Lestage et fils Ltée.</p> <p>Nombre de soumissionnaires : 4</p> <p>Nombre de soumissionnaires conformes : 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> Aucun historique d'achat pour cette fourgonnette. C'est la première fois que l'on achète ce modèle, soit Dodge Ram ProMaster 1500. Cette nouvelle fourgonnette sur le marché ouvre la concurrence dans sa catégorie de capacité de charge et de volume cargo.
<p>Onze (11) fourgonnettes légères de modèle Ford Transit Connect deux (2) places et sept (7) places assises</p> <p>Deux (2) remplacements</p> <p>Neuf (9) additions</p>	<p>DEV-V-74-0193R4 27 280\$ par Albi Ford Lincoln Joliette Inc.</p> <p>Nombre de soumissionnaires : 3</p> <p>Nombre de soumissionnaires conformes : 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> Appel d'offres : STM-4558-06-13-02 en lien avec le devis DEV-V-74-0193R3. Année d'acquisition : 12/2013 Fournisseur : Albi Ford Joliette Inc. Dernier prix payé : 26 910 \$ Écart : Augmentation de 1,4 %.
<p>Deux (2) automobiles hybrides de modèle Toyota Prius.</p> <p>Deux (2) additions</p>	<p>DEV-V-74-0141R0 26 559 \$ par Automobiles Léveillé Inc.</p> <p>Nombre de soumissionnaires : 2</p> <p>Nombre de soumissionnaires conformes : 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> Aucun historique d'achat pour ce petit véhicule de modèle Toyota Prius. Nous avons déjà acheté la Toyota Prius V qui est un modèle de plus grande capacité. Pour la Toyota Prius, nous bénéficions d'un crédit admissible pour la subvention gouvernementale, d'un montant de 500,00 \$ avant taxes par véhicule.

3.1

Suite comparatif pour les véhicules de service :

Type de véhicule	# Devis et montant unitaire avant taxes et options	Historique Tous les montants sont avant taxes
Une (1) automobile sous-compacte modèle Toyota Yaris Hatchback LE. Un (1) addition	DEV-V-74-0156R3 17 489,70 \$ par Automobiles Léveillé Inc. Nombre de soumissionnaires : 2 Nombre de soumissionnaires conformes : 1	<ul style="list-style-type: none">• Appel d'offres : STM-4475-03-13-02 via le devis DEV-V-74-0156R3.• Année d'acquisition : 06/2013• Fournisseur : Houle Toyota• Dernier prix payé : 17 476 \$• Écart : Non significatif
Une (1) automobile écoénergétique de modèle Mazda CX-5 GX. Un (1) remplacement	DEV-V-74-0254R0 27 990 \$ par Albi Ford Lincoln Joliette Inc. Nombre de soumissionnaires : 1 Nombre de soumissionnaires conformes : 1	<ul style="list-style-type: none">• Première acquisition pour ce petit véhicule, modèle de base Mazda CX-5 GX, répondant aux besoins des employés du métro de la section « Pompes et ventilation ». <p>Le modèle Mazda CX-5 GS avait été acheté, dans le passé, adapté aux besoins des chefs d'opérations et chefs d'incidents.</p>

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « DÉVELOPPEMENT DURABLE » :

Argumentaire en matière de développement durable sur le choix des véhicules :

<p>4 fourgonnettes à toit surélevé</p> 	<p>- Ford Transit 350 RARS :</p> <p>La fourgonnette à toit surélevé tel que le Ford Transit 350 à moteur à essence.</p> <p>Elle remplace le fourgon tronqué 4500 à essence plus gros et plus énergivore. En effet, le fourgon tronqué possède un poids nominal brut de 14,000 lbs tandis que le PNBV du Ford Transit plus compacte est de 9,900 lbs soit 29 % moins lourd.</p>
<p>11 fourgonnettes légères</p> 	<p>- Ford Transit Connect XL 2014 :</p> <p>C'est une fourgonnette cargo de petit gabarit. Elle consomme entre 9.6 L (ville) à 7.4 L (route) au 100 km pour un total de 8.6 L/100 km combiné, grâce à un moteur de 2.5 L de 4 cylindres.</p> <p>Cette petite fourgonnette sert de véhicule cargo aux employés de maintenance et à certains contremaîtres. L'intensité des émissions de GES est de 198 gr/km (*) de CO². Ce véhicule est plus performant que le Dodge Caravan (véhicule comparatif) qui émet 232 gr/km de soit une diminution de 17 % par véhicule.</p>
<p>1 véhicule</p> 	<p>- Toyota Yaris hatchback LE 2014 :</p> <p>C'est notre standard STM pour petit véhicule de faible cylindrée. Il consomme entre 6.8 L (ville) à 5,6 L (route) au 100 km pour un total de 6,3 L/100 km combiné, grâce à un moteur de 1.5 L de 4 cylindres.</p> <p>Son intensité des émissions de GES est de 140 gr/km (*) de CO². Ce véhicule est ajouté à notre parc et servira aux déplacements des contremaîtres du métro. Il remplace le Jeep Patriot dont l'intensité produit 191 gr/km, soit une diminution de 27 %.</p>

2 véhicules



Hybride

- Toyota Prius 2014 :

3,1

C'est un véhicule hybride. Il consomme entre 3,7 L (ville) à 4,0 L (route) au 100 km pour un total de 3,8 L/100 km combiné, grâce à un moteur de 1.8 L de 4 cylindres.

Ce véhicule hybride servira aux contremaîtres du métro sur le plateau Youville. Son intensité d'émission de GES est de 87 gr/km (*) de CO². Il remplace la mini-fourgonnette Dodge Caravan qui a une intensité de 239 gr/km, soit une réduction de 63 %.

1 véhicule



Technologie Skyactive

- Mazda CX-5 GX 2014 :

C'est un véhicule multi segment avec la technologie skyactive où le poids de chaque pièce a été réduit et le rapport de compression a été augmenté à 13 :1, afin de diminuer la consommation. Il consomme entre 8.3 L (ville) à 6.2 L (route) au 100 km, pour un total de 7.4 L/100 km combiné, grâce à un moteur de 2.0 L de 4 cylindres.

Son intensité des émissions de GES est de 159 gr/km (*) de CO². Ce véhicule remplace la Jeep Patriot qui produit 191 gr/km, soit une réduction de 17 %.

(*) Selon le Ministère des Ressources naturelles du Canada

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3,1

OBJET : STM-4715-02-14-02
Acquisition de divers petits véhicules routiers, fourgonnette, fourgonnettes légères, fourgonnette nacelle et fourgonnettes toit surélevé pour la STM.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	547150	547150	Multiple	
Ordre interne	271401	271402		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-140	R-140	R-140	
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	151 402,53 \$	57 556,49 \$	535 956,95 \$	744 915,96 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à décembre 2014

	2014	2015	2016 et suivantes***	TOTAL
(A) Base**	647 893,86 \$	0,00 \$	0,00 \$	647 893,86 \$
(B) TPS	32 394,69 \$	0,00 \$	0,00 \$	32 394,69 \$
(C) TVQ	64 627,41 \$	0,00 \$	0,00 \$	64 627,41 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	744 915,96 \$	0,00 \$	0,00 \$	744 915,96 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	72 980,70 \$	0,00 \$	0,00 \$	72 980,70 \$
(F) Montant net (D-E)	671 935,26 \$	0,00 \$	0,00 \$	671 935,26 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec). La Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 11 mars 2013.

Toutefois, pour les 15 véhicules en addition au parc, une demande de subvention finale a été soumise au MTQ le 9 avril 2014, dans le cadre du programme SOFIL. La demande est en cours d'évaluation par le MTQ.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

[Signature]

DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : _____

3.2

Assemblée du : _____

2 JUILLET 2014

Résolution no : _____

CA-2014-154

RECOMMANDATION : STM- 4734-03-14-47

D'ADJUGER à l'entreprise GMS TECHNOLOGIES INC., un contrat pour l'acquisition de systèmes de vidéosurveillance pour autobus et de pièces de rechange, pour une période de trente-quatre (34) mois, pour un montant de 2 675 075 \$, plus les taxes de 400 592,48 \$, pour un montant maximum de 3 075 667,48 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4734-03-14-47 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'ADJUGER à l'entreprise GMS TECHNOLOGIES INC., un contrat de service informatique pour les systèmes de vidéosurveillance pour autobus, pour une période maximale de soixante (60) mois débutant après la fin des livraisons des systèmes, pour un montant de 66 625,00 \$, plus les taxes de 9 977,09 \$, pour un montant maximum de 76 602,09 \$ et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 3 152 269,58 \$ TTI

REQUÉRANT :

ENTRETIEN BUS

Nom : **Rhée Amilcar**

Titre : Directrice

DATE : 19 juin 2014

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

BUS

Nom : **André Poisson**

Titre : Directeur exécutif

DATE : 19 juin 2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

La Société souhaite acquérir des systèmes de vidéosurveillance pour ses autobus, afin de répondre aux différents besoins opérationnels. En augmentant le nombre d'autobus équipés de ce système, cela permet une flexibilité lors de la planification d'utilisation des autobus sur le réseau.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution en collaboration avec la Division approvisionnement exploitation de la direction chaîne d'approvisionnement, ainsi que le Réseau des autobus (RDA).

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3,2

OBJET : STM-4734-03-14-47(Adjudication) Acquisition de systèmes de vidéosurveillance pour autobus urbain	
PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :	
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS : Nouveau contrat : <input checked="" type="checkbox"/> Prolongation : <input type="checkbox"/> Renouvellement : <input type="checkbox"/> De gré à gré : <input type="checkbox"/> Sur invitation : <input type="checkbox"/> Publique : <input checked="" type="checkbox"/> Nombre d'entreprises invitées : n/a Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 17 Nombre de soumissions déposées : 5	ANNEXES JOINTES : Avis des affaires juridiques : <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique : <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des prix : <input type="checkbox"/> Analyse de qualité : <input type="checkbox"/> Rapport sur la conformité des soumissions : <input type="checkbox"/> Rapport d'évaluation des offres : <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires : <input type="checkbox"/> Autres annexes : <input type="checkbox"/>
CHEMINEMENT DÉCISIONNEL (Comité GPP, comités du conseil d'administration)	
GPP <input checked="" type="checkbox"/> 15 février 2014 <input type="checkbox"/> Comité du CA : N/A	
<u>DÉMARCHE ET CONCLUSION</u>	
<u>La démarche de l'appel d'offres</u> Un appel d'offres a été publié dans le quotidien <i>Le Journal de Montréal</i> , le 5 mai 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 2 juin 2014.	
<u>Le marché</u> Plusieurs fournisseurs peuvent répondre à l'appel d'offres, car il existe un grand nombre de fabricants et de distributeurs de système de vidéosurveillance pour autobus.	
<u>L'analyse des soumissions</u> Dix-sept (17) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont déposé une offre. Suite aux analyses de conformité juridique et technique, il s'est avéré que quatre (4) soumissionnaires ont été déclarés non conformes. Seul le quatrième plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise GMS TECHNOLOGIES INC. , a été déclaré conforme.	
<i>Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.</i>	
<u>DÉVELOPPEMENT DURABLE</u>	
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : N/A	
PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION Nom : Nathalie Lessard Titre : Administrateur de contrats DATE : <u>18/06/2014</u>	SERVICÉ : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT Nom : Line Boucher Titre : Directrice DATE : <u>19/06/2014</u>

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4734-03-14-47 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de systèmes de vidéosurveillance pour autobus urbain

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et conclusion »

La règle d'adjudication

La règle d'adjudication pour cet appel d'offres était la suivante : le soumissionnaire conforme en fonction du prix total offert le plus bas, incluant l'escompte de paiement.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

L'estimation

L'estimation de contrôle était de 3 076 271,10 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 3 152 269,58 \$, toutes taxes incluses, est donc supérieur de 75 998,48 \$ (2,5 % défavorable).

La STM n'a jamais fait l'adjudication d'un contrat pour l'acquisition de systèmes de vidéosurveillance. Les systèmes présentement installés dans les autobus ont été acquis via le contrat d'achat d'autobus.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3,2

OBJET : STM-4734-03-14-47(Adjudication)
Acquisition de systèmes de vidéosurveillance pour autobus urbain

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	547150	000000	77600	
Ordre interne	279012	161001	568230	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	2 555 894,25 \$	519 773,24 \$	76 602,09 \$	3 152 269,58 \$

--408815

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à mai 2022

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	489 815,00 \$	1 309 312,50 \$	962 572,50 \$	2 741 700,00 \$
(B) TPS	23 490,75 \$	65 465,63 \$	48 128,63 \$	137 085,00 \$
(C) TVQ	46 864,05 \$	130 603,92 \$	96 016,61 \$	273 484,58 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	540 169,80 \$	1 505 382,05 \$	1 106 717,74 \$	3 152 269,58 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	52 921,37 \$	147 484,89 \$	108 427,06 \$	308 833,32 \$
(F) Montant net (D-E)	487 248,43 \$	1 357 897,16 \$	998 290,68 \$	2 843 436,26 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

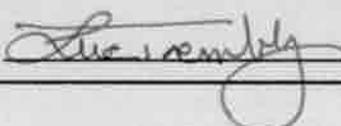
SUBVENTION : Suite à une évaluation du dossier par la Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements, une demande de subvention amendée a été soumise au MTQ, le 15 janvier 2014, dans le cadre du programme SOFIL. La demande est en cours d'évaluation par le MTQ

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 29/6/2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>3.3</u>
	Assemblée du : <u>2 JUILLET 2014</u>
	Résolution no : <u>CA 2014-155</u>

RECOMMANDATION :

Il est recommandé d'autoriser des modifications au contrat « Acquisition et mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV) » (STM-4106-09-11-40), adjugé à la firme INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC., afin d'ajuster la portée du contrat aux besoins de la STM.

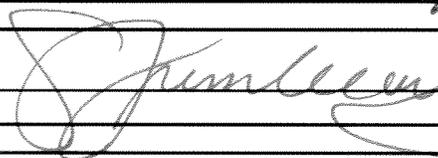
Les modifications couvrent des crédits totalisant (2 595 786,97 \$), plus les taxes de (96 321,87 \$), soit un crédit total de (2 692 108,83 \$).

Les modifications couvrent des ajouts pour un coût de 874 468,11 \$, plus les taxes de 32 448,89 \$, soit un coût total de 906 917,00 \$.

Le tout résultant en un crédit net de (1 721 318,86 \$), plus les taxes de (63 872,98 \$), soit un crédit total de (1 785 191,84 \$).

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ TTI

REQUÉRANT : Projet iBUS  DATE : <u>14-06-13</u> Nom : Donald Desaulniers Titre : Directeur de projets principal	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Gestion des projets majeurs  DATE : <u>13 juin 2014</u> Nom : Pierre Dauphinais Titre : Directeur exécutif
--	---

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Dans le cadre du projet d'acquisition et de mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV), INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC. a été mandatée par la STM afin d'implanter la solution sur l'ensemble du réseau bus de la STM.

Le Bureau de projet de la STM a convenu avec l'Adjudicataire de certains changements afin d'ajuster la portée du contrat aux besoins révisés de la STM. La révision des besoins touche le nombre de véhicules devant être modifiés dans le cadre du contrat, le choix de certaines technologies ainsi que des précisions aux interfaces corporatives avec le système SAEIV.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

3.3

OBJET : Modifications au contrat d'acquisition et de mise en service d'un SAEIV (contrat STM-4106-09-11-40)

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Durant la revue de conception de la solution, le Bureau de projet de la STM et INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC. conviennent que des modifications doivent être apportées au contrat initial, afin de réaliser une solution répondant adéquatement aux besoins et permettre l'avancement du projet pour respecter les échéanciers convenus entre les parties.

Cette série de modifications inclut notamment la diminution du nombre de véhicules devant être modifiés, des demandes de dérogation technologiques avec solution équivalente acceptée et d'ajouts fonctionnels mineurs, mais nécessaires à la bonne gestion opérationnelle.

La démarche utilisée pour ces modifications repose sur des présentations et recommandations aux parties prenantes, appuyées par des demandes de modification, des preuves de concept, lorsqu'applicable, ainsi que des demandes de changement documentées selon les règles en vigueur.

Contractuellement, l'exercice a débouché sur un lot de modifications au contrat qui ont nécessité plusieurs mois de négociation.

Étant donné la valeur de certaines modifications et la négociation d'une entente globale intervenue entre les parties, cette dernière est soumise pour être autorisée par le conseil d'administration, le tout conformément à la PG.4.10 - *Modifications aux contrats octroyés par la Société et gestion des réserves pour contingences de contrat.*

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.)

Comité du CA (S.O.)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

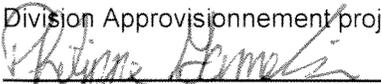
AUCUN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LISTE DES ANNEXES

A) Historique des modifications au contrat STM-4106-09-11-40

PRÉPARÉ PAR :

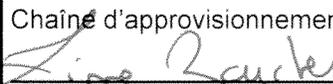
Division Approvisionnement projets et construction


Nom : Philippe Gamelin
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 13-06-2014

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement


Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 13-06-2014

1305-REC-201404-0795

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Modifications au contrat d'acquisition et de mise en service d'un SAEIV (contrat STM-4106-09-11-40)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre		77600		
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R114			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	-1 485 850.46 \$	-299 341.37 \$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de _____ à _____

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

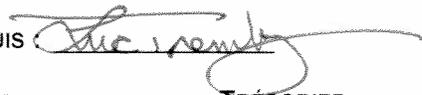
** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 novembre 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS



LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER _____

DATE : 29-10-2014

1305-REC-201404-0795

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no :

3.4

Assemblée du :

2 JUILLET 2014

Résolution no :

CA 2014-152e

RECOMMANDATION : STM-4742-03-14-68

D'ADJUGER à l'entreprise CDW CANADA INC., un contrat pour l'acquisition de logiciels d'infrastructure et d'assurance logicielle de Microsoft pour le service des technologies de l'information (STI), pour une période qui débutera à la date d'adjudication et qui se terminera le 31 décembre 2016, pour un montant de 1 581 914,40 \$, plus les taxes de 236 891,68 \$, pour un montant maximum de 1 818 806,08 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres public STM-4742-03-14-68 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'ADJUGER à l'entreprise CDW CANADA INC., un contrat pour l'acquisition de logiciels de bureautique, de logiciels d'infrastructure, de licences d'accès client (CAL) et d'assurance logicielle de Microsoft pour l'ingénierie TRCP, pour une période qui débutera à la date d'adjudication et qui se terminera le 31 décembre 2016, pour un montant de 944 213,25 \$, plus les taxes de 141 395,93 \$, pour un montant maximum de 1 085 609,18 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres public STM-4742-03-14-68 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Suite de la rubrique « Recommandation » annexée à la présente recommandation.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 2 904 415,26 \$ TTI

REQUÉRANT :

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Nom : Luc Lamontagne

Titre : Directeur

DATE : 2014/06/11

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

DATE : 2014/06/11

REQUÉRANT :

INGÉNIERIE TRCP

Nom : Luc Martineau

Titre : Chef de division

DATE : 2014-06-16

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

SERVICES TECHNIQUES

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

DATE : 2014-06-16

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

La STM recherche les services d'un fournisseur de logiciels de bureautique, de logiciels d'infrastructure, de licences d'accès client (CAL) et d'assurance logicielle de Microsoft, afin de répondre aux besoins de croissance et d'évolution de son infrastructure actuelle et des projets en cours.

Les licences seront commandées en fonction des besoins de la STM.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division exploitation des systèmes et livraison des services aux utilisateurs de la Direction technologies de l'information et par la Division ingénierie TRCP de la Direction services techniques, en collaboration avec la Direction chaîne d'approvisionnement.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4742-03-14-68 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de logiciels d'infrastructure de Microsoft

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« RECOMMANDATION »

D'AUTORISER le chef de la Section infrastructure de la Direction des technologies de l'information à émettre toute demande de service inférieure à 25 000,00 \$ toutes taxes incluses, dans le cadre du présent contrat, pour le Service des technologies de l'information (STI).

D'AUTORISER le chef de la Division exploitation des systèmes et livraison des services aux utilisateurs de la Direction technologies de l'information à émettre toute demande de service inférieure à 75 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du présent contrat, pour le Service des technologies de l'information (STI).

D'AUTORISER le directeur des technologies de l'information à émettre toute demande de service inférieure à 150 000,00 \$ toutes taxes incluses, dans le cadre du présent contrat, pour le Service des technologies de l'information (STI).

D'AUTORISER le directeur exécutif des ressources humaines et services partagés à émettre toute demande de service, dans le cadre du présent contrat, pour le Service des technologies de l'information (STI).

D'AUTORISER le chef de la Section réseautique de la Division ingénierie TRCP à émettre toute demande de service inférieure à 25 000 \$ toutes taxes incluses, dans le cadre du présent contrat, pour la Division ingénierie TRCP.

D'AUTORISER le chef de la Division ingénierie TRCP à émettre toute demande de service inférieure à 150 000,00 \$ toutes taxes incluses, dans le cadre du présent contrat, pour la Division ingénierie TRCP.

D'AUTORISER le directeur exécutif des services techniques à émettre toute demande de service, dans le cadre du présent contrat, pour la Division ingénierie TRCP.

« DÉMARCHE ET CONCLUSION »

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat, basé sur des prix pour des produits similaires au Centre de services partagés du Québec (CSPQ), était de 2 543 745 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 2 904 415,26 \$, toutes taxes incluses, est donc supérieur de 360 670,26 \$ (14,18 % défavorable). Cet écart s'explique par le fait que les prix pour les produits similaires trouvés au CSPQ n'ont pas la même durée d'assurance logicielle (un an au CSPQ en comparaison de trois ans dans l'appel d'offres). De ce fait, la STM a sous-estimé le contrat.

Dernier prix payé

Aucune comparaison n'est possible entre le prix soumis actuel et d'anciens prix payés, puisque les prix obtenus sont pour des produits différents et un type de contrat différent avec Microsoft (Select Plus niveau D). Il n'existe aucun historique de contrats pour les produits demandés dans cet appel d'offres avec le type de contrat exigé.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3.4

OBJET : STM-4742-03-14-68 (Adjudication)
Acquisition de logiciels d'infrastructure de Microsoft

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel
d'offres : 7
Nombre de soumissions déposées : 3

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité
des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA **Sous-comité des TI – 10 avril 2014**

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Le 2 mai 2014, un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal* et sur SEAO, le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 20 mai 2014.

Analyse des soumissions

Sept (7) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres.

Trois (3) entreprises ont déposé une offre, qui ont été déclarées recevables. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise CDW CANADA INC., est conforme. Les escomptes en pourcentage soumis sont fermes pour toute la durée du contrat.

Règle d'adjudication

La règle d'adjudication est la règle du plus bas soumissionnaire conforme sur le prix total offert, incluant l'escompte de paiement, et qui satisfait à l'ensemble des exigences indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Option(s) de renouvellement

Le présent contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT


Nom : Mario Cournoyer
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 06/06/2014


Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 6/6/2014

SOMMAIRE EXÉCUTIF

34

OBJET : STM-4742-03-14-68 (Adjudication)
Acquisition de logiciels d'infrastructure de Microsoft

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	Type « U »	77600		
Compte	Type « U »	552170		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 818 806,08 \$	1 085 609,18 \$	\$	2 904 415,26 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à décembre 2016

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	667 993,23 \$	1 061 892,23 \$	796 242,19 \$	2 526 127,65 \$
(B) TPS	33 399,66 \$	53 094,61 \$	39 812,11 \$	126 306,38 \$
(C) TVQ	66 632,32 \$	105 923,75 \$	79 425,16 \$	251 981,23 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	768 025,21 \$	1 220 910,59 \$	915 479,46 \$	2 904 415,26 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	75 244,76 \$	119 614,73 \$	89 691,11 \$	284 550,59 \$
(F) Montant net (D-E)	692 780,45 \$	1 101 295,86 \$	825 788,35 \$	2 619 864,67 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

[Signature]

DATE : 2-9-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 3.5

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA 2014-157

RECOMMANDATION : STM-4708-01-14-59

D'ADJUGER à l'entreprise DELLNER INC. un contrat pour l'acquisition de pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures de métro, pour une période de douze (12) mois, pour un montant de 597 232,50 \$ US, plus les taxes de 89 435,57 \$ US, pour un montant total de 686 668,07 \$ US toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4708-01-14-59 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 686 668,07 \$ US TTI

REQUÉRANT :
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 4/6/2014

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS

Nom : Alain Brière
Titre : Directeur exécutif

DATE : 9/6/2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : Dumelleys DATE : 2 JUILLET 2014

EXPOSÉ DU BESOIN :

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de diverses pièces de rechange pour l'entretien de ses voitures de métro, notamment des pièces d'accouplement d'attelage.

Les pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures de métro sont principalement de marque d'origine Dellner et sont utilisées depuis le début des opérations du métro à Montréal. Il est impératif de s'approvisionner de pièces d'origine pour la plupart de pièces de rechange des attelages.

Les prévisions de la demande ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3,5

OBJET : STM-4708-01-14-59 (adjudication de contrat)
Acquisition de pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures de métro

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :
Augmentation enveloppe

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : 0
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 3
Nombre de soumissions déposées : 1

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

L'appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 25 mars 2014 et sur SEO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 23 avril 2014.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux fabricants et distributeurs de pièces d'accouplement d'attelage de voitures de métro. Les fournisseurs doivent être en mesure de respecter les spécifications de la STM.

L'analyse des soumissions

Un seul soumissionnaire a déposé une offre, soit DELLNER INC. Son offre a été déclarée recevable. Le prix en dollar américain est ferme pour une durée de douze (12) mois.

La règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme en fonction du prix unitaire offert, incluant l'escompte de paiement, conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres.

Option(s) de renouvellement

Aucune option de renouvellement prévue au contrat.

Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : N/A

N/A

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DATE : 02 juin 2014

DATE : 4/6/2014

Nom : Elizabeth Lescano
Titre : Administrateur de contrats

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

3,5

OBJET : STM- 4708-01-14-59 (Adjudication de contrat)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures de métro

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DEMARCHE ET CONCLUSION »

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat était de 754 808,56 \$US toutes taxes incluses. Le prix soumis de 686 668,08 \$US, toutes taxes incluses, est donc inférieur de 68 140,49 \$ (9 % favorable). Le montant soumissionné est inférieur de 1,85 % par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart s'explique par la tendance à la baisse des matières premières.

Historique des contrats précédents

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat pour la STM	Période couverte	Adjudicataire
STM-4708-01-14-59	CA-2011-160	1 238 314,24 \$CAN TTI (*)	13 juin 2011 au 12 juin 2014	DELLNER INC.

(*) Les prix étaient en dollars américains, mais le contrat a été autorisé en dollar canadien.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

35

OBJET : STM-4708-01-14-59 (adjudger le contrat)
Acquisition de pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures de métro

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	686 668,07 \$ US	\$	\$	686 668,07 \$ US

* S'il y a plus que 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à juillet 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	248 846,88 \$	348 385,63 \$	0,00 \$	597 232,50 \$
(B) TPS	12 442,34 \$	17 419,28 \$	0,00 \$	29 861,63 \$
(C) TVQ	24 822,48 \$	34 751,47 \$	0,00 \$	59 573,94 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	286 111,70 \$	400 556,38 \$	0,00 \$	686 668,07 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	28 030,86 \$	39 243,20 \$	0,00 \$	67 274,06 \$
(F) Montant net (D-E)	258 080,84 \$	361 313,18 \$	0,00 \$	619 394,01 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat s'échelonne sur plus de trois (3) ans, indiquer le total des années 3, 4 et 5, etc. dans la colonne « Année 3 » et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

[Signature]

DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 3.6

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA 2014-158

RECOMMANDATION : STM-4750-03-14-59

D'ADJUGER des contrats pour l'acquisition de pièces de rechange pour les portes voyageur des voitures de métro entreprises indiquées ci-dessous, pour une période de vingt-quatre (24) mois, pour un montant de 254 794,25 \$, plus les taxes de 38 155,44 \$, pour un montant maximum de 292 949,69 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4750-03-14-59 et aux soumissions produites par les Adjudicataires.

Adjudicateurs	Description de l'article	Prix total	Taxes (TPS + TVQ) du montant	Montant Total avec taxes
L & G Cloutier Inc	Ensemble seuil de porte	213 750,00 \$	32 009,06 \$	245 759,06 \$
Usinage Villeneuve Inc	Guide de bas de porte	41 044,25 \$	6 146,38 \$	47 190,63 \$

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 292 949,69 \$ TTI

REQUÉRANT :

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Line Boucher DATE : 18 juin 2014

Nom : **Line Boucher**
Titre : **Directrice**

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS

Alain Brière DATE : 18/6/2014

Nom : **Alain Brière**
Titre : **Directeur exécutif**

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

J. Duménil DATE : 2 JUILLET 2014

EXPOSÉ DU BESOIN :

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de diverses pièces de rechange pour l'entretien de ses voitures de métro, notamment des pièces pour les portes voyageur des voitures de métro.

Les pièces de rechange pour les portes voyageur sont utilisées dans le cadre du projet de réparation de seuils de porte MR73.

Les prévisions de la demande ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3.6

OBJET : STM-4750-03-14-59 (adjudication)
Fourniture de pièces de rechange pour les portes voyageur des voitures métro

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :
Augmentation enveloppe

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : 0
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 4
Nombre de soumissions déposées : 2

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

L'appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 17 avril 2014 et sur SEO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 12 mai 2014.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux fabricants et distributeurs de pièces de rechange pour les portes voyageur de voitures de métro et en mesure de respecter les spécifications de la STM.

L'analyse des soumissions

Quatre (4) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres. Deux (2) soumissionnaires ont déposé une offre, qui ont été jugées conformes. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

La règle d'adjudication

Comme le prévoyait la règle d'adjudication, il est recommandé d'adjuger les contrats aux plus bas soumissionnaires conformes en fonction du prix unitaire offert, par item, incluant l'escompte de paiement, selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

Option(s) de renouvellement

Aucune option de renouvellement prévue au contrat.

Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : N/A

N/A

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Elizabeth Lescano
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 18 juin 2014

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 18 juin 2014

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM- 4750-03-14-59 (Adjudication)
Fourniture de pièces de rechange pour les portes voyageur des voitures métro

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DEMARCHE ET CONCLUSION »

Estimation

L'estimation de contrôle était de 351 004,59 \$ toutes taxes incluses. Le total des prix soumis, soit de 292 949,69 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 58 054,90 \$ (16,54 % favorable). Le total des montants soumissionnés est inférieur de 15,09 % par rapport au dernier prix payé par la STM.

Cet écart s'explique par quantité plus importantes dans l'appel d'offres, ce qui augmente l'intérêt des fournisseurs et permet d'avoir un meilleur prix. De plus, la tendance à la baisse du prix de l'aluminium explique également les gains réalisés dans ces contrats.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

36

OBJET : STM-4750-03-14-59 (adjudication)
Fourniture de pièces de rechange pour les portes voyageur des voitures métro

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	292 949,69 \$	\$	\$	292 949,69 \$

* S'il y a plus que 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

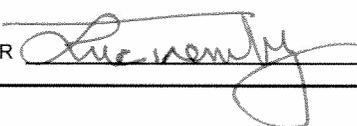
Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à juillet 2016

	2014	2015	2016	TOTAL
(A) Base**	53 082,14 \$	127 397,13 \$	74 314,99 \$	254 794,25 \$
(B) TPS	2 654,11 \$	6 369,86 \$	3 715,75 \$	12 739,71 \$
(C) TVQ	5 294,94 \$	12 707,86 \$	7 412,92 \$	25 415,73 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	61 031,19 \$	146 474,85 \$	85 443,66 \$	292 949,69 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	5 979,33 \$	14 350,40 \$	8 371,06 \$	28 700,79 \$
(F) Montant net (D-E)	55 051,86 \$	132 124,45 \$	77 072,60 \$	264 248,90 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat s'échelonne sur plus de trois (3) ans, indiquer le total des années 3, 4 et 5, etc. dans la colonne « Année 3 » et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____
LES FONDS SONT DISPONIBLES : TRÉSORIER  DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 37

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-159

RECOMMANDATION : STM-4524-05-12-39

D'AUTORISER une modification au contrat entre la STM et GARIVAL INC., pour les services d'entretien des logiciels et équipements T.I. du système de boîtes à perception pour autobus, octroyé en juillet 2013, afin d'y inclure la Société de transport de Laval (STL) et le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL), pour un montant additionnel de 102 932 \$, plus les taxes d'un montant de 15 414,07 \$ pour un montant de 118 346,07 \$, portant le montant total du contrat à 1 227 527 \$, plus les taxes d'un montant total de 183 822,17 \$ pour un montant maximum de 1 411 349,17 \$.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 118 346,07 \$ TTI

REQUÉRANT :
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

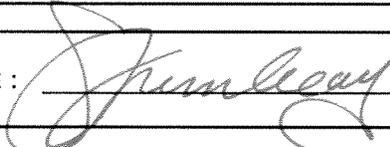

Nom : Luc Lamontagne
Titre : Directeur

DATE : 19/6/2014

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS


Nom : Alain Brière
Titre : Directeur exécutif

DATE : 19/6/2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Lors du conseil d'administration du 3 juillet 2013, la STM a octroyé un contrat à l'entreprise GARIVAL INC., pour l'entretien des logiciels et des équipements T.I. des boîtes à perception pour autobus (Résolution CA-2013-190).

Le contrat d'entretien couvre, notamment, tous les logiciels développés par GFI-GENFARE, dans le cadre de la solution de vente et perception ainsi que le matériel T.I. déployé dans les locaux et les centres de transport de la STM. Le montant de la recommandation inclut l'entretien préventif, correctif et adaptatif.

Un amendement au contrat est requis afin d'inclure la Société de transport de Laval (STL) et le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL), afin qu'ils bénéficient des mêmes services que la STM.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Contrat de gré à gré STM-4254-05-12-39
Modification du contrat « Entretien des logiciels et équipements T.I. du système de boîtes à perception pour autobus »

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Le contrat a été octroyé le 3 juillet 2013 à la firme GARIVAL INC., pour l'entretien des logiciels et des équipements T.I. des boîtes à perception pour autobus. Le contrat est d'une durée de deux (2) ans et comprend trois (3) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

La STL et le CITL utilisent, comme la STM, des boîtes à perception de la firme GFI-GENFARE. Seul GARIVAL INC. dispose du droit accordé par GFI-GENFARE pour assurer le support de ses produits au Canada. La STL et le CITL doivent disposer du même support que la STM. En vertu d'un accord entre les AOT et la STM, celle-ci agit comme exploitant de la Solution Vente et perception. À cette fin, la STM réalise les contrats nécessaires afin d'assurer le support de l'ensemble de la Solution vente et perception.

La modification du contrat, visant à étendre les services de la firme GARIVAL INC. à la STL et au CITL, est conforme à la Politique de Gestion PG.4.10. – *Modifications aux contrats octroyés par la Société et gestion des réserves pour contingences de contrat*, puisque la modification demandée :

- ne change pas la nature du contrat.
- vise à corriger une situation qui survient en cours d'exécution du contrat et qui n'avait pas été prévue ou déterminée au moment de son attribution.
- constitue un accessoire au contrat : est accessoire ce qui est intimement lié à l'objet du contrat et est nécessaire à sa réalisation.
- si elle était exécutée par un autre fournisseur, elle nuirait à l'exécution efficace et à la saine administration du contrat en cours.

Il est donc recommandé d'autoriser une modification au contrat, afin d'inclure la STL et le CITL. Ce montant additionnel sera assumé par ces deux (2) AOT. La refacturation aux AOT se fait en vertu de « l'Entente relative au partage des coûts d'exploitation du système de gestion des boîtes à perception GFI » conclue entre ces dernières et la STM. Cette entente sera modifiée afin de refléter ce contrat.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA : Sous-comité technologies de l'information, en date du 28 mai 2014

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DATE : 19/06/2014

DATE : 19/06/2014

Nom : Mikaël Guillon

Titre : Chef de section services et biens directs

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

3,7

OBJET : Contrat de gré à gré STM-4254-05-12-39
 Modification du contrat « Entretien des logiciels et équipements T.I. du système de boîte à perception pour autobus »

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	39800			
Compte	552170			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	118 346,07 \$	\$	\$	118 346,07 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à juillet 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	25 167,00 \$	77 765,00 \$	-	102 932,00 \$
(B) TPS	1 258,35 \$	3 888,25 \$	0,00 \$	5 146,60 \$
(C) TVQ	2 510,41 \$	7 757,06 \$	0,00 \$	10 267,47 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	28 935,76 \$	89 410,31 \$	0,00 \$	118 346,07 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	2 834,89 \$	8 759,68 \$	0,00 \$	11 594,57 \$
(F) Montant net (D-E)	26 100,87 \$	80 650,63 \$	0,00 \$	106 751,50 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

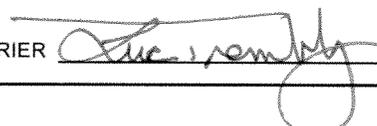
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : _____

4.1

Assemblée du : _____

2 JUILLET 2014

Résolution no : _____

CA-2014-160

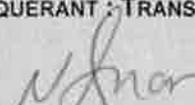
RECOMMANDATION : STM-4397-11-12-02

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour le contrat de service de transport collectif par taxi de l'Île de Montréal, adjugé à L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTEE, pour la période du 1^{er} août 2014 jusqu'au 10 avril 2015, pour un montant de 271 796,48 \$, plus les taxes de 40 701,52 \$, pour un montant maximum de 312 498,00 \$ toutes taxes incluses, conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4397-11-12-02 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

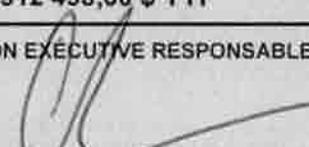
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 312 498,00 \$ TTI

REQUÉRANT : TRANSPORT ADAPTÉ

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : BUS


Nom : Mario Gagnon
Titre : Directeur

DATE : 16.06.14


Nom : André Poisson
Titre : Directeur exécutif

DATE : 16/06/14

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : _____

EXPOSÉ DU BESOIN :

Les contrats de service de transport collectif par taxi sont en cours, et ce, jusqu'en avril 2015.

Le service de taxi collectif a pour but de fournir à une clientèle n'ayant pas accès au réseau régulier d'autobus de la STM, des services de transport par taxi ou par mini fourgonnette. La STM a donc mis en service plusieurs dessertes de taxis collectifs dans l'ouest de l'Île de Montréal et à l'Île des Sœurs.

Dans le but de structurer la gestion administrative et contractuelle de ces contrats, il fut proposé de regrouper l'ensemble de ces contrats en un appel d'offres public global où les contrats ont été adjugés par bloc, selon le secteur à desservir et la disponibilité d'offres de services des fournisseurs. Ce processus nous aura permis de regrouper les dix (10) dessertes du transport collectif.

Suite à une réévaluation des besoins effectuée par la Direction du transport adapté, en collaboration avec la Division planification et développement des réseaux, l'enveloppe autorisée pour l'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTEE est insuffisante pour couvrir les frais reliés aux services rendus, jusqu'à la fin de ce contrat.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

41

OBJET : STM-4397-11-12-02
Services de transport collectif par taxi de l'Île de Montréal.

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Le conseil d'administration autorisait, lors de sa séance tenue le 3 avril 2013, l'adjudication de contrats pour les services de transport collectif par taxi de l'Île de Montréal. (Résolution CA-2013-058), pour un montant total de 573 644,00 \$ TTI, pour une durée de deux (2) ans.

Le contrat adjugé à l'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTÉE était au montant de 383 054,00 \$. À mi-contrat, le bilan d'achalandage des dessertes opérées par l'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTÉE démontre des résultats d'achalandage non anticipés par rapport au contrat initial, portant ainsi à une réévaluation des besoins. Un montant additionnel de 312 498,00 \$ TTI est donc requis, portant ainsi la valeur total de ce contrat à 695 552,00 \$ toutes taxes incluses. La valeur globale de l'ensemble du dossier est de 886 142,00 \$ toutes taxes incluses.

Les six (6) dessertes :

- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue (quartier Ste-Marie)
- Ile Bizard
- Rue Normand
- Baie-d'Urfé
- Chemin de l'Anse à l'Orme

Face à cette situation, il est recommandé d'autoriser l'augmentation de l'enveloppe budgétaire pour les dessertes attribuées à l'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTÉE, afin d'assurer la continuité des services fournis et pour mener à terme le contrat, soit jusqu'en avril 2015.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉVELOPPEMENT DURABLE

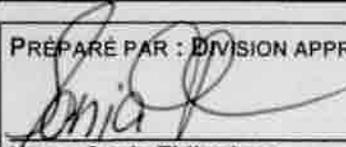
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT


Nom : Sonia Thibodeau
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 12 juin 14


Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 13 juin 2014

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

4.1

OBJET : STM-4397-11-12-02
Services de transport collectif par taxi de l'île de Montréal.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	63103			
Compte	553150			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	312 498,00 \$	\$	\$	312 498,00 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de 1^{er} août 2014 à 10 avril 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	150 998,04 \$	120 798,44 \$	-	271 796,48 \$
(B) TPS	7 549,90 \$	6 039,92 \$	0,00 \$	13 589,82 \$
(C) TVQ	15 062,05 \$	12 049,64 \$	0,00 \$	27 111,70 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	173 609,99 \$	138 888,00 \$	0,00 \$	312 498,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	17 008,87 \$	13 607,09 \$	0,00 \$	30 615,97 \$
(F) Montant net (D-E)	156 601,12 \$	125 280,91 \$	0,00 \$	281 882,03 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

Luc Tremblay

DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 4.2

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-161

RECOMMANDATION :

D'AUTORISER la résiliation du contrat de service de location de camion de lavage haute pression avec réservoir intégré, adjudgé à l'entreprise BLEU PÉLICAN SAINTE-THÉRÈSE (9066-2685 QUÉBEC INC.), le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres STM-4395-11-12-47.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 0,00 \$ TTI

REQUÉRANT :

EXPLOITATION DES STATIONS

MC Leonard DATE : 2014/06/13

Nom : Marie-Claude Léonard
Titre : Directrice

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

MÉTRO

D Lemay DATE : 2014/06/13

Nom : Dominique Lemay
Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

J. Dumais

EXPOSÉ DU BESOIN :

Initialement, en 2007, dans le cadre de l'opération « MétroNet », en tant que partenaire de la Ville de Montréal, la STM s'est dotée d'un plan d'action pour la saison estivale, afin d'assurer sa collaboration et ainsi contribuer à l'amélioration de la propreté de la ville. Depuis 2008, la STM a pris l'initiative de continuer d'offrir, pour la période estivale, ce service supplémentaire de nettoyage pour ses édicules du centre-ville. L'objet du contrat est la location de cinq (5) camions de lavage, pour une durée de douze (12) semaines annuellement.

Suite à une révision de son offre de service, la Direction exploitation des stations a décidé de mettre fin à cette prestation supplémentaire de l'entretien de ses édicules. La STM assurera l'entretien de ses édicules via son programme d'entretien régulier, avec les équipements déjà existants à la STM.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

4,2

OBJET : Appel d'offres public STM-4395-11-12-47
Résiliation du contrat de service de location de camion de lavage haute pression avec réservoir intégré

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Le conseil d'administration de la STM, lors de la séance tenue le 6 mars 2013, a autorisé l'adjudication, à l'entreprise BLEU PÉLICAN SAINTE-THÉRÈSE (9066-2685 QUÉBEC INC.), d'un contrat pour la location de cinq (5) camions de lavage haute pression avec réservoir intégré (Résolution CA-2013-026), pour une durée maximale de cinq (5) ans, dont la première année du contrat a été effectuée.

Le contrat prévoyait une clause de résiliation unilatérale (clause 52). Le motif de la résiliation du contrat fait suite à la révision de l'offre de service. En effet, il n'est plus requis d'offrir le service supplémentaire de nettoyage d'édicule pour la période estivale. Le service de nettoyage sera effectué par le programme d'entretien régulier.

Pour cette raison et conformément aux termes et conditions du contrat, il est recommandé d'autoriser la résiliation unilatérale du contrat de service de location de camion de lavage haute pression avec réservoir intégré.

Historique du contrat

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat (incluant options renouv. et tti)	Période couverte	Options prévues	Options renouvellement (utilisées ou non)	Montant déboursé année 1 incluant les taxes
STM-4395-11-12-47	CA-2013-026	448 402,50 \$	2013-2017	Possibilité de résiliation unilatérale (clause 52)	n/a	95 923,64 \$

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Nathalie Lessard
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 12 juin 2014

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 12 juin 2014

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-4395-11-12-47
Résiliation du contrat de service de location de camion de lavage haute pression avec réservoir intégré

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	0 \$	\$	\$	0 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juin 2013 à septembre 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :

LES FONDS SONT DISPONIBLES : TRÉSORIER _____ DATE : 2-7-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 43

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-162

RECOMMANDATION : STM-4241-04-12-25

D'EXERCER l'option de renouvellement du contrat de service d'installation des horaires d'Infobus avec l'entreprise C.F.C. 2000 Inc., pour une période de douze (12) mois débutant le 1^{er} août 2014, pour un montant de 83 841,60 \$, plus les taxes de 12 555,28 \$, pour un montant maximum de 96 396,88 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres STM-4241-04-12-25 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 96 396,88 \$ TTI

REQUÉRANT :

COMMUNICATIONS ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Isabelle Trottier DATE : 16/06/2014

Nom : Isabelle Trottier

Titre : Directrice

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

PLANIFICATION, MARKETING ET COMMUNICATIONS

Denise Vaillancourt DATE : 13/06/14

Nom : Denise Vaillancourt

Titre : Directrice exécutive

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : [Signature]

EXPOSÉ DU BESOIN :

L'Infobus a pour fonction d'informer la clientèle sur les heures de passage des autobus aux quelque cinq mille cent (5 100) emplacements (sur les arrêts d'autobus, dans le métro et dans certains abribus) dispersés sur le territoire de la STM. La Société prévoit que les horaires, les parcours d'autobus et les plans du réseau seront modifiés annuellement, en tout ou en partie, à quatre (4) reprises.

Le mandat confié à l'Adjudicataire, dans le cadre du présent contrat, se résume au changement des horaires et parcours d'autobus. De plus, le nettoyage des Infobus est requis pendant la période d'installation des horaires. Le nettoyage consiste à enlever les autocollants et les graffitis ainsi qu'à nettoyer la saleté excessive qui empêche la lecture de l'information de l'horaire sur les cadres et sur les schémas de parcours des Infobus.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

**OBJET : STM-4241-04-12-25 (première des deux options de renouvellement)
Service d'installation des horaires d'Infobus**

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres :
Nombre de soumissions déposées :

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

Le Directeur général de la STM, le Président et le Vice-président du conseil d'administration de la STM autorisaient, en juillet 2012, l'adjudication du contrat de service d'installation des horaires d'Infobus (No. d'autorisation DG-12-125). Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, le contrat a été adjugé au soumissionnaire conforme ayant soumissionné le prix le plus bas.

La présente recommandation vise la levée de la première des deux (2) options de renouvellement, pour une période de douze (12) mois débutant le 1^{er} août 2014, conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres.

Nous considérons qu'il est plus avantageux de lever l'option que de repartir en appel d'offres. L'Adjudicataire offre un excellent service, à des prix avantageux pour la STM.

Depuis l'adjudication du contrat en juin 2012, le tout porte le contrat actuel à un montant total de 279 984,36 \$ toutes taxes incluses.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Elaine Thibodeau
Nom : Elaine Thibodeau
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 16-06-14

Line Boucher
Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 16-06-2014

SOMMAIRE EXÉCUTIF

4.3

**OBJET : STM-4241-04-12-25 (première des deux options de renouvellement)
Service d'installation des horaires d'Infobus**

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	38200			
Compte	553370			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	96 396,88 \$	\$	\$	96 396,88 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de 1^{er} août 2014 à 31 juillet 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	17 467,00 \$	66 374,60 \$	0,00 \$	83 841,60 \$
(B) TPS	873,35 \$	3 318,73 \$	0,00 \$	4 192,08 \$
(C) TVQ	1 742,33 \$	6 620,87 \$	0,00 \$	8 363,20 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	20 082,68 \$	76 314,20 \$	0,00 \$	96 396,88 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1 967,53 \$	7 476,64 \$	0,00 \$	9 444,17 \$
(F) Montant net (D-E)	18 115,15 \$	68 837,56 \$	0,00 \$	86 952,71 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

[Signature manuscrite]

DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : _____ 4,4
	Assemblée du : _____ 2 JUILLET 2014
	Résolution no : _____ CA - 2014 -

RECOMMANDATION : STM-4698-01-14-68

D'ADJUGER à l'entreprise Société TELUS Communications, un contrat pour l'acquisition d'une infrastructure et de services pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI), pour une période qui débute à la date d'adjudication et se termine soixante (60) mois après l'acceptation finale de la solution par la STM, pour un montant de 2 950 836,46 \$, plus les taxes de 441 887,76 \$, pour un montant maximum de 3 392 724,22 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres public STM-4698-01-14-68 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

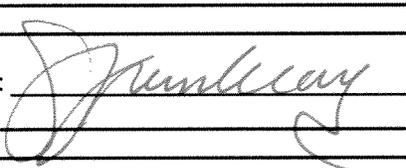
D'AUTORISER le chef de la Division exploitation des systèmes et livraison des services aux utilisateurs de la Direction technologies de l'information à émettre toute demande de service inférieure à 75 000,00 \$ toutes taxes incluses, dans le cadre du présent contrat.

D'AUTORISER le directeur des technologies de l'information à émettre toute demande de service inférieure à 150 000,00 \$ toutes taxes incluses, dans le cadre du présent contrat.

D'AUTORISER le directeur exécutif des ressources humaines et services partagés à émettre toute demande de service, dans le cadre du présent contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 3 392 724,22 \$ TTI

REQUÉRANT : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION  DATE : 25/06/2014	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS  DATE : 25/6/2014
Nom : Luc Lamontagne Titre : Directeur	Nom : Alain Brière Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

La STM désire acquérir les équipements et les logiciels requis ainsi qu'obtenir les services d'un intégrateur afin de procéder au développement, à l'implantation, à l'exploitation et à l'entretien d'une solution corporative de Centre de Contact Client (CCC) et de réponse vocale interactive (RVI).

Le but de cette implantation est d'effectuer une migration des services du Centre de Contact Client afin d'adresser la désuétude technologique des composantes logicielles et matérielles. La solution proposée devra reprendre toutes les fonctionnalités actuelles en les optimisant, lorsque possible.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division solutions clients et développement applicatif de la Direction technologies de l'information, en collaboration avec la Direction chaîne d'approvisionnement.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

4,4

OBJET : STM-4698-01-14-68 (Adjudication)
Acquisition d'une infrastructure et d'un contrat de services pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI)

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 18
Nombre de soumissions déposées : 3

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA :

Sous-comité des technologies de l'information – 10 avril 2014

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Le 4 avril 2014, un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal* et sur SEAO, le système électronique des appel d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 28 mai 2014.

Analyse des soumissions

Dix-huit (18) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres.

Trois (3) entreprises ont déposé une offre. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise SOCIÉTÉ TELUS COMMUNICATIONS, est conforme. Les prix et les taux horaires sont fermes pour toute la durée du contrat.

Règle d'adjudication

La règle d'adjudication de l'appel d'offres est celle du plus bas soumissionnaire conforme sur le prix total offert, incluant l'escompte de paiement, et qui satisfait à l'ensemble des exigences indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune, pour la section « Exploitation » et « Options » du contrat, et peuvent être prises individuellement ou simultanément.

Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Les équipements informatiques, mis aux rebus par la STM, sont récupérés par l'Adjudicataire et recyclés, en privilégiant la gestion des équipements, selon la hiérarchie des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation).

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DATE : 15/06/2014

DATE : 13/06/2014

Nom : Mario Cournoyer
Titre : Administrateur de contrats

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4698-01-14-68 (Adjudication)
Acquisition d'une infrastructure et d'un contrat de services pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI)

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DÉMARCHE ET CONCLUSION »

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat a été basée sur une étude de marché, effectuée par la STM. Le montant estimé, incluant les options de renouvellement et les options systèmes, était de 8 669 500,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 6 075 936,35 \$ toutes taxes incluses, incluant les options de renouvellement et les options systèmes est donc inférieur de 2 593 563,65 \$ (29,92 % favorable).

Cet écart s'explique par le fait que l'estimation initiale a été réalisée sur les différentes plateformes de centres de contact client disponibles sur le marché. Ne pouvant savoir quels manufacturiers les soumissionnaires utiliseraient, l'estimation a été basée sur le prix le plus élevé des plateformes disponibles sur le marché.

Dernier prix payé

Aucune comparaison n'est possible entre le prix soumis actuel et d'anciens prix payés, puisque les contrats précédents n'étaient pas de même nature. L'acquisition du système actuel faisait partie d'un contrat de dix (10) ans, qui englobait plusieurs services : téléphonie filaire, téléphonie cellulaire, téléavertisseurs, liens Internet et centre contact client. Il est donc impossible de faire la comparaison de ce service spécifiquement.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

4.4

OBJET : STM-4698-01-14-68 (Adjudication)
Acquisition d'une infrastructure et d'un contrat de services pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	39200	Type « U »		
Compte	595160	Type « U »		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	2 952 944,84 \$	439 779,38 \$	\$	3 392 724,22 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à décembre 2019

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	240 226,00 \$	482 044,18 \$	2 228 566,28 \$	2 950 836,46 \$
(B) TPS	12 011,30 \$	24 102,21 \$	111 428,31 \$	147 541,82 \$
(C) TVQ	23 962,54 \$	48 083,91 \$	222 299,49 \$	294 345,94 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	276 199,84 \$	554 230,30 \$	2 562 294,08 \$	3 392 724,22 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	27 059,78 \$	54 298,91 \$	251 032,39 \$	332 391,07 \$
(F) Montant net (D-E)	249 140,06 \$	499 931,39 \$	2 311 261,69 \$	3 060 333,15 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

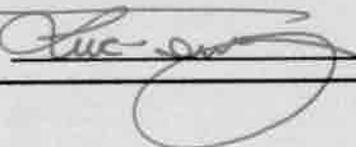
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 2-7-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 4.5

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-164

RECOMMANDATION : STM-4636-10-13-40

D'ADJUGER à l'entreprise TELUS SOLUTIONS D'AFFAIRES, un contrat pour des services techniques pour le projet de migration Windows et Office de la STM, pour une période de vingt-quatre (24) mois, pour un montant de 593 135,00 \$, plus les taxes de 88 821,97 \$, pour un montant maximum de 681 956,97 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4636-10-13-40 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

D'AUTORISER le chef de division exploitation des systèmes et livraison des SAU à émettre toute demande de service inférieure à 75 000,00 \$ toutes taxes incluses, dans le cadre du présent contrat.

D'AUTORISER le directeur des technologies de l'information à émettre toute demande de services inférieure à 150 000,00 \$ toutes taxes incluses, dans le cadre du présent contrat.

D'AUTORISER le directeur exécutif ressources humaines et services partagés à émettre toute demande de services, dans le cadre du présent contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 681 956,97 \$ TTI

REQUÉRANT :
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

DATE : 25/06/2014

Nom : Luc Lamontagne
Titre : Directeur

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS

DATE : 25/6/2014

Nom : Alain Brière
Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : J. J. J.

EXPOSÉ DU BESOIN :

La STM doit mettre à niveau le système d'exploitation Windows et la suite bureautique Office de Microsoft sur tous les postes de travail de ses employés. Ces postes de travail sont actuellement dotés de la plateforme d'exploitation Windows XP et Office 2000/2003. Les postes de travail seront migrés à Windows 7 et Office 2013.

La migration à Windows 7 vise à assurer la compatibilité des diverses applications corporatives, logiciels commerciaux et fichiers de données bureautiques (bases de données, chiffriers, etc.).

La STM recherche les services d'une firme spécialisée pour l'aider à mener à terme le projet de migration Windows et Office, pour réduire son risque au niveau de la non-disponibilité de ressources spécialisées et afin d'utiliser l'expérience d'une firme reconnue en migration de postes et conversion de données bureautiques.

Les responsabilités de l'Adjudicataire sont la validation et finalisation sur place de la migration du poste de travail, incluant les installations locales de logiciels et de périphériques ainsi que le support premier niveau. L'Adjudicataire est aussi responsable de faire la conversion de certains fichiers bureautiques complexes.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

4.5

OBJET : STM-4636-10-13-40 (Adjudication)
Services techniques pour le projet de migration Windows et Office de la STM

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :	ANNEXES JOINTES :
Nouveau contrat : <input checked="" type="checkbox"/>	Avis des affaires juridiques : <input type="checkbox"/>
Prolongation : <input type="checkbox"/>	Analyse technique : <input type="checkbox"/>
Renouvellement : <input type="checkbox"/>	Analyse des prix : <input type="checkbox"/>
De gré à gré : <input type="checkbox"/>	Analyse de qualité : <input type="checkbox"/>
Sur invitation : <input type="checkbox"/> Publique : <input checked="" type="checkbox"/>	Rapport sur la conformité des soumissions : <input type="checkbox"/>
Nombre d'entreprises invitées :	Rapport d'évaluation des offres : <input type="checkbox"/>
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 16	Liste des soumissionnaires : <input type="checkbox"/>
Nombre de soumissions déposées : 1	Autres annexes : <input type="checkbox"/>

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP : 17 juillet 2013

Comité du CA : (sous-comité - technologies de l'information 29 août 2013, 24 janvier et 28 mai 2014)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 14 mai 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 30 mai 2014.

Le marché

Le marché est composé de plusieurs entreprises en technologies de l'information.

Analyse des soumissions

Seize (16) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres, une seule a déposé une offre. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise TELUS SOLUTIONS D'AFFAIRES est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Règle d'adjudication

La règle d'adjudication est la règle du plus bas soumissionnaire conforme.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

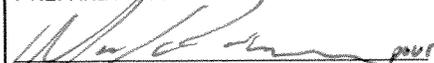
Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

PRÉPARÉ PAR :

 pour DATE : 2014-06-12

Nom : Yves Desmarais
Titre : Administrateur de contrats

SERVICE :

 DATE : 13/06/2014

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

4.5

OBJET : STM-4636-10-13-40 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services techniques pour le projet de migration Office et Windows de la STM

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et conclusion »

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat était de 2 058 052,50 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 681 956,97 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 1 376 095,53 \$ (66,86 % favorable).

Aucune comparaison n'est possible entre le prix soumis actuel et d'anciens prix payés, puisqu'il n'existe aucun historique de contrats précédents, celui-ci étant une première.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

4.5

OBJET : STM-4636-10-13-40 (Adjudication)
Services techniques pour le projet de migration Windows et Office de la STM

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551440			
Ordre interne	325550			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-144			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	681 956,97 \$	\$	\$	681 956,97 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à juillet 2016

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	150 000,00 \$	300 000,00 \$	143 135,00 \$	593 135,00 \$
(B) TPS	7 500,00 \$	15 000,00 \$	7 156,75 \$	29 656,75 \$
(C) TVQ	14 962,50 \$	29 925,00 \$	14 277,72 \$	59 165,22 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	172 462,50 \$	344 925,00 \$	164 569,47 \$	681 956,97 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	16 896,45 \$	33 792,90 \$	16 123,16 \$	66 812,51 \$
(F) Montant net (D-E)	155 566,05 \$	311 132,10 \$	148 446,31 \$	615 144,46 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

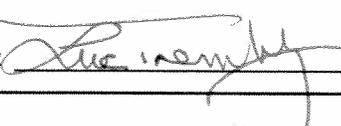
SUBVENTION : Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été classé non admissible à une subvention selon les modalités du programme d'aide de la SOFIL. Le projet ne présente pas les caractéristiques correspondantes aux technologies décrites dans la section 3.2.3 Projets présentant un caractère innovateur sur le plan technologique.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 5.1

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-165

RECOMMANDATION :

D'ADJUGER à Provencher Roy + Architectes Associés Inc., soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, le contrat pour les services professionnels concernant la reconstruction du complexe Crémazie et des mesures transitoires pour un montant total de 6 373 304,00 \$ plus taxes applicables de 954 402,27 \$, soit un montant total 7 327 706,27 \$ toutes taxes incluses, et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4722-02-14-52 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 7 327 706,27 \$ TTI

REQUÉRANT :
GESTION DES PROJETS MAJEURS

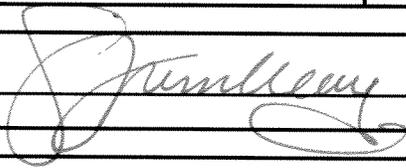
Nom : Jocelyn Leblanc
Titre : Directeur de projets

DATE : 15/01/2014

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : Pierre Dauphinais
Titre : Directeur exécutif

DATE : 15 mai 2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Dans le cadre du présent appel d'offres, la STM recherche des firmes de professionnels en architecture et ingénierie pour réaliser les plans et devis détaillés, les estimations de coûts de construction et de contrôle ainsi que les services durant la construction incluant la surveillance en résidence des travaux pour le projet de reconstruction du Complexe Crémazie.

Ces services sont prévus autant pour la réalisation des travaux requis dans un bâtiment permettant la relocalisation temporaire d'un certain nombre d'activités que pour la construction du nouveau Complexe Crémazie.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

5,1

OBJET : Infrastructures RDA - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4722-02-14-52 – Projet # 060001 Lot # 104005 - 104007 - Services professionnels pour la reconstruction du
Complexe Crémazie et des mesures transitoires

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : 0
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel
d'offres : 34
Nombre de soumissions déposées : 3

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité
des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

Lors de l'assemblée du 6 novembre 2013, le conseil d'administration a approuvé un système de pondération et d'évaluation des offres ainsi que les membres du comité de sélection.

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 27 février 2014 dans le quotidien « Le Journal de Montréal ». Le document d'appel d'offres a été publié le 27 février 2014 par voie électronique dans « SÉAO ». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 14 avril 2014.

Trente-quatre (34) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont présenté une soumission. Les trois (3) soumissions ont été jugées conformes et recevables. Les trois (3) soumissions ont obtenu le pointage intérimaire minimal de 70%.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Provencher Roy + Architectes Associés Inc., ayant obtenu le plus haut pointage suite à l'application du système d'évaluation et de pondération des offres, au montant de 6 373 304,00 \$ avant taxes.

L'estimation de contrôle de la STM pour la réalisation du contrat, avant taxes et contingences, est de 9 814 703,00 \$, tel qu'indiqué dans le rapport d'analyse des soumissions joint à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Le projet vise l'obtention d'une accréditation LEED Or.

PRÉPARÉ PAR : Division Approvisionnement projets et
construction, Chaîne d'approvisionnement

SERVICE : Chaîne d'approvisionnement

Benjamin Charruyer
Nom : Benjamin Charruyer
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 15/05/14

Line Boucher
Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 15/05/2014

SOMMAIRE EXÉCUTIF

5.1

OBJET : Infrastructures RDA - Adjudication d'un contrat
 STM-4722-02-14-52 - Projet # 060001 Lot # 104005 - 104007- Services professionnels pour la reconstruction du Complexe Crémazie et des mesures transitoires

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551130			
Ordre interne	280000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-143-B			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	7 327 706,27 \$	\$	\$	7 327 706,27\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de Juin 2014 à Février 2019

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	2 689 456,72 \$	2 709 860,41 \$	973 986,87 \$	6 373 304,00 \$
(B) TPS	134 472,84 \$	135 493,02 \$	48 699,34 \$	318 665,20 \$
(C) TVQ	268 273,31 \$	270 308,58 \$	97 155,19 \$	635 737,07 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	3 092 202,87 \$	3 115 662,01 \$	1 119 841,40 \$	7 327 706,27 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	302 948,48 \$	305 248,81 \$	109 712,80 \$	717 908,08 \$
(F) Montant net (D-E)	2 789 254,39 \$	2 810 415,20 \$	1 010 128,60 \$	6 609 798,19 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes. Sa qualification reste à ce jour à être confirmée par le MTQ. Une demande de subvention sera déposée au MTQ à la réception des documents requis. *Plusieurs discussions ont eu lieu avec le MTQ dont une avec le ministre le 20 Juin 2017 qui nous permettent de croire que le projet sera priorisé par le MTQ.*

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES : TRÉSORIER *[Signature]* DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 5.2

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-166

RECOMMANDATION : STM-4705-01-14-10

D'ADJUGER à l'entreprise AECOM CONSULTANTS INC., le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, trois (3) contrats de services professionnels pour la réalisation de diverses études pour les mesures préférentielles pour bus (MPB), pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 1 244 261,00 \$, plus les taxes de 186 328,08 \$, pour un montant maximum de 1 430 589,08 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4705-01-14-10 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1 430 589,08 \$ TTI

REQUÉRANT :

PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX

Nom : Marc Bélanger

Titre : Directeur

DATE : 13/06/14

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

PLANIFICATION, MARKETING ET COMMUNICATIONS

Nom : Denise Vaillancourt

Titre : Directrice exécutive

DATE : 13/06/14

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : [Signature]

EXPOSÉ DU BESOIN :

Un des objectifs du Plan de développement de la STM et du Plan de transport de Montréal est d'augmenter l'achalandage et les parts de marché du transport en commun. Cette augmentation passe par l'amélioration de la qualité des services, dans le but d'offrir une alternative performante à l'automobile. Entre autres stratégies, la STM désire améliorer la satisfaction de la clientèle en implantant des mesures préférentielles pour bus (MPB), afin de réduire de 15 à 30 % les temps de déplacements des clients sur les artères à fort achalandage.

La STM recherchait une firme de consultants disposant d'une expertise en gestion dynamique des feux de circulation, en aménagement du territoire, en mesures préférentielles pour bus et en transport, apte à offrir ses services pour un mandat consistant à réaliser les études et travaux connexes de toutes les étapes des MPB, pour différents axes. Ces étapes vont des études préparatoires et de l'élaboration du concept, à l'avant-projet (impacts et plans/devis préliminaires), à l'élaboration des plans/devis définitifs (et autres activités nécessaires à l'obtention des autorisations des autorités locales et gouvernementales) et à la surveillance des travaux.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

5.2

OBJET : STM-4705-01-14-10 (Adjudication avec comité de sélection)
Services professionnels pour la réalisation de diverses études pour les mesures préférentielles pour bus (MPB)

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : n/a
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 14
Nombre de soumissions déposées : 8

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP Comité du CA : Comité Service à la clientèle - 4 février 2014

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 2 avril 2014, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire obtenant le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-4705-01-14-10, ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2014-085).

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 4 avril 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 2 mai 2014.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Quatorze (14) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et huit (8) d'entre elles ont déposé une offre, qui ont été déclarées recevables. Ces huit (8) soumissions ont obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prévoient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger les contrats au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final distinct pour chacun des trois (3) blocs, soit AECOM CONSULTANTS INC. qui a obtenu le meilleur pointage pour chacun des trois (3) blocs, pour un montant total de 1 430 589,08 \$ toutes taxes incluses.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Suite de la rubrique « DÉMARCHE ET CONCLUSION » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

L'implantation de mesures préférentielles, qui a pour objectif d'accroître la satisfaction de la clientèle et d'augmenter l'achalandage, contribue à atteindre les cibles fixées au chantier 1 du plan de développement durable 2020 de la STM. Par ailleurs, ces mesures permettent de réduire l'empreinte écologique de la Société, en évitant l'émission de gaz à effet de serre d'environ 4 056 tonnes par année.

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Sandra Simard
Nom : Sandra Simard
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 3/16/2014

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Line Boucher
Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 9/16/2014

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

5.2

OBJET : STM-4705-01-14-10 (Adjudication avec comité de sélection)
Services professionnels pour la réalisation de diverses études pour les mesures préférentielles pour bus (MPB)

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DÉMARCHE ET CONCLUSION »

Estimation

L'estimation de contrôle totale, pour les trois (3) blocs, était de 1 448 685,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix total soumis des trois (3) blocs, de 1 430 589,08\$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 18 097,06 \$, soit (1 % favorable).

Historique des contrats précédents

Aucune comparaison n'est possible, puisque les mesures préférentielles sont propres à chacun des axes visés et sont difficilement comparables entre elles.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

5.2

OBJET : STM-4705-01-14-10 (Adjudication avec comité de sélection)
Services professionnels pour la réalisation de diverses études pour les mesures préférentielles pour bus (MPB)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551130			
Ordre interne	Multiples			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 430 589,08 \$	\$	\$	1 430 589,08 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à juillet 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	311 065,25 \$	497 704,40 \$	435 491,35 \$	1 244 261,00 \$
(B) TPS	15 553,26 \$	24 885,22 \$	21 774,57 \$	62 213,05 \$
(C) TVQ	31 028,76 \$	49 646,01 \$	43 440,26 \$	124 115,03 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	357 647,27 \$	572 235,63 \$	500 706,18 \$	1 430 589,08 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	35 039,32 \$	56 062,91 \$	49 055,05 \$	140 157,29 \$
(F) Montant net (D-E)	322 607,95 \$	516 172,72 \$	451 651,13 \$	1 290 431,79 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

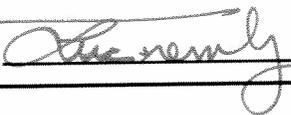
SUBVENTION : Suite à une évaluation du dossier par la Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention, selon les modalités du programme régulier en vigueur (PAGTCP). Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Une demande de subvention *finale* sera déposée au MTQ d'ici peu.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE 27-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 5.3

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-167

RECOMMANDATION : STM-4691-12-13-10

D'ADJUGER à l'entreprise WSP CANADA INC., le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, un contrat de services professionnels pour la réalisation de diverses études en caractérisation environnementale de terrains, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 2 358 061,40 \$, plus les taxes de 353 119,69 \$, pour un montant maximum de 2 711 181,09 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4691-12-13-10 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 2 711 181,09 \$ TTI

REQUÉRANT : INGÉNIERIE INFRASTRUCTURES

Delphine Roico
pour

DATE : 12 juin 2014

Nom : **Michel Beaumont**
Titre : **Chef de division**

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : SERVICES TECHNIQUES

François Chamberland

DATE : 14.6.13

Nom : **François Chamberland**
Titre : **Directeur exécutif**

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

J. Tremblay

EXPOSÉ DU BESOIN :

Afin de répondre aux divers besoins, plusieurs études de caractérisation environnementale doivent être réalisées sur les terrains de la STM, dans la période 2014-2017. Ces études sont nécessaires afin de respecter la législation en vigueur concernant la gestion des terrains contaminés et d'améliorer la connaissance de l'état environnemental de nos terrains, en réponse aux exigences du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCS) concernant l'évaluation du passif environnemental de la STM.

Pour répondre à ces besoins, la STM souhaite s'adjoindre les services d'une firme en environnement. Cette dernière doit être spécialisée dans les domaines de l'évaluation et de caractérisation environnementale des terrains (études de type Phase I, Phase II, Phase III et rédaction des plans de réhabilitation) ainsi que dans le domaine de la surveillance environnementale, lors de projets de construction. La firme doit également se spécialiser ou s'adjoindre les services d'un sous-traitant spécialisé, dans le domaine géotechnique.

Dans ce contexte, la Section environnement désire bénéficier d'un processus lui permettant d'octroyer rapidement des mandats, à la firme sélectionnée, afin d'effectuer les études environnementales et géotechniques nécessaires. La firme sélectionnée travaillera de concert avec la Section environnement de la Direction exécutive services techniques ainsi que ses partenaires.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

5.3

OBJET : STM-4691-12-13-10 Adjudication avec comité de sélection
Services professionnels pour la réalisation de diverses études en caractérisation environnementale de terrains

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : n/a
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 23
Nombre de soumissions déposées : 9

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 5 mars 2014, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire obtenant le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres public STM-4691-12-13-10, ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2014-061).

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 10 avril, ainsi que sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec, le 11 avril 2014. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 6 mai 2014.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Vingt-trois (23) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et neuf (9) d'entre elles ont déposé une offre. Une soumission a été jugée non conforme, suite à l'analyse technique. Six (6) ont obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit WSP CANADA INC., pour un montant de 2 711 181,09 \$ toutes taxes incluses.

Suite de la rubrique « DÉMARCHE ET CONCLUSION » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Les études de caractérisation environnementale sont nécessaires afin de respecter la législation en vigueur concernant la gestion des terrains contaminés et d'améliorer la connaissance de l'état environnemental de nos terrains. Ces études permettront également d'atteindre la cible fixée au chantier 5 du plan de DD 2020 de la STM, soit d'améliorer le système de gestion environnemental.

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Sandra Simard

DATE : 6 juin 2014

Titre : Administrateur de contrats

Nom : Line Boucher

DATE : 16 juin 2014

Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

5.3

OBJET : STM-4691-12-13-10 Adjudication avec comité de sélection
Services professionnels pour la réalisation de diverses études en caractérisation environnementale de terrains

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DÉMARCHE ET CONCLUSION »

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Estimation

L'estimation de contrôle, basée sur les derniers prix payés pour ce contrat, était de 3 607 835,02 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis, de 2 711 181,09 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 896 653,93 \$ (25 % favorable). Cet écart s'explique par de très bas prix soumissionnés à certains items du bordereau des prix.

Historique des contrats précédents

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat (incluant options renouv. et tti)	Période couverte	Options de renouvellement (utilisées ou non)
STM-3883-09-10-18	CA-2011-149	3 042 980,00\$	Juin 2011 à juin 2014 (36 mois)	N/A

SOMMAIRE EXÉCUTIF

53

OBJET : STM-4691-12-13-10 Adjudication avec comité de sélection
Services professionnels pour la réalisation de diverses études en caractérisation environnementale de terrains

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	Type « U »			
Compte	551160			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	2 711 181,09 \$	\$	\$	2 711 181,09 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juillet 2014 à juillet 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	382 126,90 \$	955 653,80 \$	1 020 280,70 \$	2 358 061,40 \$
(B) TPS	19 106,35 \$	47 782,69 \$	51 014,04 \$	117 903,07 \$
(C) TVQ	38 117,16 \$	95 326,47 \$	101 773,00 \$	235 216,62 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	439 350,41 \$	1 098 762,96 \$	1 173 067,74 \$	2 711 181,09 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	43 043,93 \$	107 647,71 \$	114 927,48 \$	265 619,11 \$
(F) Montant net (D-E)	396 306,48 \$	991 115,25 \$	1 058 140,26 \$	2 445 561,98 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

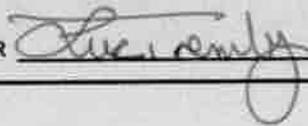
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 29-6-2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>81</u>
	Assemblée du : <u>2 JUIN 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-168</u>

RECOMMANDATION :

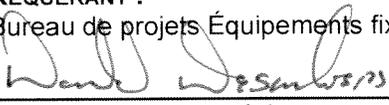
Il est recommandé d'adjuger à la firme « Milrail inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture de câbles 750 V pour un montant de 1 249 039,20 \$, plus les taxes applicables de 187 043,62 \$, pour un montant total de 1 436 082,82 \$, conformément aux termes et conditions mentionnés aux documents de l'appel d'offres STM-9 293 310-A09 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

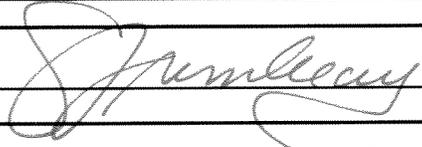
D'autoriser le directeur de projets principal, Gestion des projets majeurs – Bureau de projets Équipements fixes Métro, à exercer l'option n° 5, articles 5.1 à 5.5, du contrat pour les achats de câbles 750 V classe G et classe I, de supports à câbles et de tourets supplémentaires, pour un montant maximum de 1 722 479,20 \$ plus les taxes applicables de 257 941,26 \$, pour un montant total de 1 980 420,46 \$, sous réserve de la condition suivante :

- L'augmentation d'envergure de la phase 3 du programme Réno-Systèmes associée au livrable de remplacement des câbles 750 V dans 17 postes de redressement des lignes 1 Est et 1 Ouest est approuvée, en tout ou en partie, au comité de pilotage du programme Réno-Systèmes.

Il est recommandé d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 3 416 503,28 \$ \$ TTI

REQUÉRANT : Bureau de projets Équipements fixes – Métro  DATE : <u>14-06-13</u>	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Gestion des projets majeurs  DATE : <u>13 juin 2014</u>
Nom : Donald Desaulniers Titre : Directeur de projets principal	Nom : Pierre Dauphinais Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Dans le cadre du projet *Énergie* de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, il est prévu de remplacer des câbles 750 V dans les galeries de câbles des postes de redressement (PR) du réseau initial. D'autre part, le projet *Amélioration du système d'alimentation électrique traction du métro* prévoit notamment, l'ajout de quatre PR sur les lignes 1, 2 et 4 du métro. L'ajout de ces PR nécessite l'installation de nouveaux câbles du même type que ceux des PR du réseau initial. Le contrat de base, visé par la présente recommandation, prévoit l'achat de câbles et de supports de câbles pour les deux livrables décrits précédemment.

Par ailleurs, compte tenu des prévisions budgétaires favorables de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, il est probable que le comité de pilotage demande de poursuivre, en partie ou en totalité, le remplacement des câbles 750 V dans 17 PR du réseau prolongé. Ce livrable pourrait alors faire l'objet d'une augmentation d'envergure de la phase 3 du programme Réno-Systèmes. Dans cette éventualité, les câbles et les supports de câbles requis pour couvrir les besoins de ce livrable ont été prévus en option au contrat faisant l'objet la présente recommandation.

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20187

SOMMAIRE EXÉCUTIF

8.1

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 310-A09 – Fourniture de câbles 750 V

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 10
Nombre de soumissions déposées : 3

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.) Comité du CA (S.O.)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche d'appel d'offres

Un appel d'offres public a été publié dans le quotidien « Le journal de Montréal » et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le mardi le 29 avril 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le 20 mai 2014 à 15h. Dix (10) firmes se sont procuré le document d'appel d'offres et de ce nombre, trois (3) firmes ont présenté des soumissions.

Le marché et les fournisseurs potentiels

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences des documents d'appel d'offres sont des manufacturiers et des distributeurs qui s'approvisionnent auprès de plusieurs manufacturiers localisés au Canada ou à l'international. Au moins cinq (5) manufacturiers et distributeurs connus étaient susceptibles de répondre à cet appel d'offres.

Processus d'adjudication et analyse des soumissions

Des trois soumissions déposées, seule la soumission présentée par « Milrail Inc. » est conforme. Les soumissions d'« Anixter Inc. » et de « Westburne », division de « Rexel », ne sont pas conformes.

La stratégie d'approvisionnement pour ce type de contrat vise à payer le juste prix en utilisant des clauses d'indexation pour ne payer que l'inflation réelle du marché. Ces clauses consistent à exclure du prix de base toute spéculation relative à la variation du prix du cuivre et à la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pour la période du contrat, soit deux ans pour le contrat de base et deux ans pour l'option.

L'estimation de contrôle interne est de 2 907 433,60 \$ (avant taxes).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

PRÉPARÉ PAR :

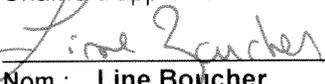
Division Approvisionnement projets et construction


Nom : **Alban Boulay**
Titre : **Administrateur de contrats**

DATE : 2014-06-13

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement


Nom : **Line Boucher**
Titre : **Directrice**

DATE : 13/06/2014

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20187

SOMMAIRE EXÉCUTIF

81

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 310-A09 – Fourniture de câbles 750 V

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	566060	566060		
Ordre interne	290310	256900		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122	R-042-4		
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$2 524 686,45 \$	891 816,83 \$	\$	3 416 503,28 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de juin 2014 à décembre 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	450 878,00 \$	1 033 798,00 \$	1 486 842,40 \$	2 971 518,40 \$
(B) TPS	22 543,90 \$	51 689,90 \$	74 342,12 \$	148 575,92 \$
(C) TVQ	44 975,08 \$	103 121,35 \$	148 312,53 \$	296 408,96 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	518 396,98 \$	1 188 609,25 \$	1 709 497,05 \$	3 416 503,28 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	50 788,25 \$	116 450,11 \$	167 482,39 \$	334 720,75 \$
(F) Montant net (D-E)	467 608,73 \$	1 072 159,14 \$	1 542 014,66 \$	3 081 782,53 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : La phase 3 du programme Réno-Systèmes (R-122) a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC)* du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet « Modification des ateliers et équipements métro » (R-042-4) du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

Therese Lemay

DATE : 29/6/2014

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20187

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 8.2

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-169

RECOMMANDATION :

Il est recommandé d'adjuger à la firme « Les Services Électriques Blanchette Inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture et l'installation d'étagères à câbles et de câbles à la station Crémazie pour un montant de 3 548 407,58 \$ plus les taxes applicables de 531 374,04 \$, pour un montant total de 4 079 781,62 \$, conformément aux conditions mentionnées aux documents d'appel d'offres n° STM 9 290 310-C38 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Il est recommandé d'exercer l'option 3 du contrat pour la fourniture de câbles de contrôle et télécontrôle pour un montant maximal de 25 863,65 \$ plus les taxes applicables de 3 873,08 \$, pour un montant total de 29 736,73 \$.

D'autoriser le directeur de projets principal – Gestion des projets majeurs – Bureau de projets Équipements fixes Métro à exercer l'option 1 du contrat pour le remplacement d'étagères à câbles et de câbles à la station Henri-Bourassa, pour un montant maximum de 1 837 921,77 \$ plus les taxes applicables de 275 228,79 \$ pour un montant total de 2 113 150,56 \$. L'exercice de l'option pourra être autorisée après l'évaluation de la performance de l'Adjudicataire à respecter les échéanciers et sa capacité à ne pas impacter l'exploitation du métro.

D'autoriser le directeur de projets principal – Gestion des projets majeurs – Bureau de projets Équipements fixes Métro à exercer l'option 2 du contrat pour le retrait de câbles TCPE pour un montant maximal de 115 500,00 \$ plus les taxes applicables de 17 296,12 \$, pour un montant total de 132 796,12 \$. L'exercice de l'option pourra être autorisé après l'obtention de l'autorisation de l'Exploitant à retirer certains câbles de contrôle désaffectés mais actuellement conservés à titre de solution de replis pour la commande centralisée.

D'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 6 355 465,03 \$ TTI

REQUÉRANT :

Bureau de projets Équipements fixes – Métro

DATE : 14-06-13

Nom : Donald Desaulniers

Titre : Directeur de projets principal

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

Gestion des projets majeurs

DATE : 13 juin 2014

Nom : Pierre Dauphinais

Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Le projet *Énergie* de la phase 3 du programme Réno-Systèmes prévoit le remplacement des étagères à câbles et des câbles dans quatre (4) stations de métro du réseau initial. En amont et en aval des stations du réseau initial (1966), des étagères à câbles sont présentes de chaque côté du tunnel et se prolongent en station sous les pierres de quai. Elles servent de support et de protection mécanique pour le câblage des équipements fixes du métro, notamment les câbles de basse tension, de TCPE (télécommunications et contrôle des procédés d'exploitation), d'asservissement, de télécommande, de rupteurs, de télécontrôle du système « Traction » et du système de contrôle des trains.

Certaines étagères à câbles et une partie du câblage ont atteint leur fin de vie utile. En outre, les infiltrations d'eau en tunnel et sous les pierres de quai ont engendré des accumulations de minéraux autour des câbles, compromettant l'intégrité de leur gaine extérieure. De la même manière, certaines étagères à câbles ainsi que leurs supports sont endommagés par la corrosion. Cette dégradation des étagères à câbles et des câbles risque de provoquer des bris de câbles ou des affaissements de certaines sections d'étagères à câbles, pouvant provoquer des arrêts de service. Le remplacement des étagères à câbles et des câbles en tunnel et en station permettra donc d'améliorer la fiabilité d'exploitation du métro.

Le contrat faisant l'objet de la présente recommandation vise le remplacement des étagères à câbles et des câbles dans deux (2) stations de métro et les sections de tunnel adjacentes du réseau initial, soit les stations Crémazie et Henri-Bourassa.

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20188

Recommandation-acquisition (REV : 06-11-2013)

SOMMAIRE EXÉCUTIF

8.2

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 310-C38 – Fourniture et installation d'étagères à câbles et de câbles (Crémazie, Henri-Bourassa)

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : 0
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 9
Nombre de soumissions déposées : 8

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.)

Comité du CA (S.O.)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication

Un appel d'offres public a été publié dans le «Journal de Montréal» et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le mardi 15 avril 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le 21 mai 2014 à 15h. Neuf (9) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et de ce nombre, huit (8) firmes ont présenté une soumission, dont sept (7) sont conformes.

Le marché et les fournisseurs potentiels

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences des documents d'appel d'offres sont des firmes qui œuvrent dans le domaine des ouvrages majeurs en électricité et des entrepreneurs généraux. Un grand nombre d'entreprises étaient susceptibles de répondre à cet appel d'offres.

Processus d'adjudication et analyse des soumissions

Sept (7) soumissions sur huit (8) ont été jugées conformes. Celle qui a été jugée non conforme ne comportait pas de prix.

L'estimation de contrôle interne pour le contrat de fourniture et installation d'étagères à câbles et de câbles est de 4 760 350,52 \$ avant taxes et contingences. La plus basse soumission conforme est de 5 527 693,00 \$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Le recyclage des câbles remplacés est prévu au contrat, de sorte que l'Adjudicataire remettra les câbles à la STM qui en disposera selon les règles et recueillera les bénéfices.

PRÉPARÉ PAR :

Division Approvisionnement projets et construction

Yohann Chatel

Nom : Yohann Chatel

Titre : Administrateur de contrats

DATE : 13/06/14

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement

Line Boucher

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

DATE : 13/6/2014

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20188

SOMMAIRE EXÉCUTIF

8.2

OBJET : Appel d'offres public no 9 290 310-C38 Fourniture et installation d'étagères à câbles et de câbles (Crémazie, Henri-Bourassa)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551140	566060		
Ordre interne	290310	290310		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122	R-122		
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	6 325 728,30	29 736,73 \$	\$	6 355 465,03 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de septembre 2014 à août 2016

	2014	2015	2016	TOTAL
(A) Base**	921 515,50 \$	2 764 546,50 \$	1 841 631,00 \$	5 527 693,00 \$
(B) TPS	46 075,78 \$	138 227,33 \$	92 081,55 \$	276 384,65 \$
(C) TVQ	91 921,17 \$	275 763,51 \$	183 702,69 \$	551 387,38 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	1 059 512,45 \$	3 178 537,34 \$	2 117 415,24 \$	6 355 465,03 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	103 802,27 \$	311 406,81 \$	207 446,84 \$	622 655,92 \$
(F) Montant net (D-E)	955 710,18 \$	2 867 130,53 \$	1 909 968,40 \$	5 732 809,11 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

[Signature]

DATE : 29-6-2014

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20188

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour n° : <u>9,1</u>
	Assemblée du : <u>2 JUILLET 2014</u>
	Résolution n° : <u>CA-2014-170</u>

RECOMMANDATION :

D'ADJUGER à Axiome Construction Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection de l'édicule University de la station McGill (Projet 03.01.02.42 Lot C15) dans le cadre du programme Réno-Infrastructures phase 1, pour un montant de 1 336 000,00 \$ plus taxes applicables de 200 066,00 \$, soit un montant total de 1 536 066,00 \$ toutes taxes incluses et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4733-03-14-52 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingences, telle que spécifiée en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1 536 066,00 \$ TTI

REQUÉRANT : GESTION DES PROJETS MAJEURS DATE : <u>2014/06/05</u>	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : GESTION DES PROJETS MAJEURS DATE : <u>10 juin 2014</u>
Nom: Pierre Vézina Titre : Directeur principal	Nom: Pierre Dauphinais Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité.

Les travaux visés par la présente recommandation touchent la réfection de l'édicule University de la station McGill, dont notamment le remplacement partiel de la dalle de béton, l'ajout d'une grille gratte-pied et d'un bassin de récupération drainé sous la grille, le remplacement de finis de plancher et de plafond, d'appareils d'éclairage, ainsi que de la fenestration et des portes papillons.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

9.1

OBJET Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réno-Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4733-03-14-52 – Projet 03.01.02.42 Lot C15 – Réfection de l'édicule University – Station McGill

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : N/A
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel
d'offres : 17
Nombre de soumissions déposées : 5

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité
des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes : Photos

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 14 avril 2014 dans le quotidien « Le journal de Montréal ». Les documents d'appel d'offres ont été publiés le 14 avril 2014 par voie électronique dans « SÉAO ». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 16 mai 2014.

Dix-sept (17) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont présenté une soumission. Les cinq (5) soumissions reçues ont été jugées recevables et conformes.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Axiome Construction Inc., le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 1 336 000,00 \$, avant taxes et contingences.

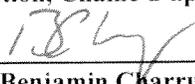
L'estimation de contrôle interne pour ces travaux de réfection de l'édicule University de la station McGill, avant taxes et contingences de réalisation, est de 1 361 303,00 \$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

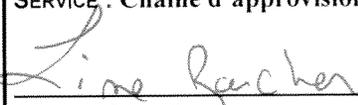
Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition.

PRÉPARÉ PAR : Division Approvisionnement projets et
construction, Chaîne d'approvisionnement


Nom : Benjamin Charruyer
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 5 juin 2014

SERVICE : Chaîne d'approvisionnement


Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 13/6/2014

SOMMAIRE EXÉCUTIF

9,1

OBJET Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réno-Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat Appel d'offres STM-4733-03-14-52 – Projet 03.01.02.42 Lot C15 – Réfection de l'édicule University – Station McGill

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	210242			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 536 066,00 \$	\$	\$	1 536 066,00 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de septembre 2014 à décembre 2014

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	1 336 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 336 000,00 \$
(B) TPS	66 800,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	66 800,00 \$
(C) TVQ	133 266,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	133 266,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	1 536 066,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 536 066,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	150 491,05 \$	0,00 \$	0,00 \$	150 491,05 \$
(F) Montant net (D-E)	1 385 574,95 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 385 574,95 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention : Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

Financement : Le présent contrat visant la réfection de l'édicule University de la station McGill fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-197) et par le MAMROT le 21 novembre 2011 (AM 270884).

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

[Signature]

DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 11.1

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-172

RECOMMANDATION :

Il est recommandé de modifier les parcours de trois Navettes Or, soit la 258 – Navette Or Hochelaga-Maisonneuve, la 260 – Navette Or Anjou et la 263 – Navette Or Bordeaux-Cartierville, afin de répondre à des demandes d'usagers ou à de nouvelles contraintes de circulation.

Ces modifications devraient entrer en vigueur durant la semaine du 1^{er} septembre 2014.

Le tout pour un total, pour la STM, de **0 heure de service par année**.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 0\$

\$ TTI

REQUÉRANT :

Division - Planification des réseaux et du service

Nom : Michel Tremblay

Titre : Chef de division, Planification des réseaux et du service

DATE : 9 JUIN 2014

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

Planification, marketing et communications

Nom : Denise Vaillancourt

Titre : Directrice exécutive

DATE : 9 JUIN 2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Depuis 2008, dix services de Navettes Or ont été graduellement mis en place afin de favoriser la mobilité des aînés des territoires desservis. Ces parcours desservent (entre les heures de pointe) les résidences pour aînés ainsi que les lieux d'intérêts pertinents, tels les centres commerciaux et les lieux de santé, de loisirs et d'initiative communautaire.

Différentes situations rendent nécessaire la modification des parcours de trois Navettes Or, soit la 258 – Navette Or Hochelaga-Maisonneuve, la 260 – Navette Or Anjou et la 263 – Navette Or Bordeaux-Cartierville. Dans le cas de la 258 – Navette Or Hochelaga-Maisonneuve, la modification du parcours est rendue nécessaire par la fermeture par l'arrondissement de la rue Préfontaine qu'empruntait l'ancien parcours. Pour ce qui est de la 260 – Navette Or Anjou, l'arrondissement a demandé à la STM de revoir le parcours afin de desservir le nouveau Centre communautaire Anjou où sont maintenant regroupées ses activités communautaires. Enfin, la fermeture du Centre de loisirs de l'Acadie libère le temps nécessaire pour répondre à une demande de modification du parcours de la 263 – Navette Or Bordeaux-Cartierville pour desservir le CLSC Bordeaux-Cartierville et le Centre d'hébergement Saint-Joseph-de-la-Providence (CHSLD) voisin.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

11.1

OBJET : DEV2014-08 – Modification des parcours des lignes 258 – Navette Or Hochelaga-Maisonneuve, 260 – Navette Or Anjou et 263 – Navette Or Bordeaux-Cartierville

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

SOLUTION PROPOSÉE :

Dans le cas de la 258 – Navette Or Hochelaga-Maisonneuve, la modification du parcours est rendue nécessaire suite à la fermeture par l'arrondissement de la rue Préfontaine qu'empruntait l'ancien parcours. La modification de ce parcours constitue également une opportunité pour répondre à deux demandes d'usagers. La première consiste à rapprocher l'arrêt du Chic Resto Pop de l'intersection Sainte-Catherine et Bourbonnière vers l'intersection Sainte-Catherine et D'Orléans. La seconde consiste à ajouter un arrêt sur la rue Moreau, qu'emprunte la ligne depuis la fermeture de la rue Préfontaine, au coin de la rue Adam .

Pour ce qui est de la 260 – Navette Or Anjou, l'arrondissement a demandé à la STM de revoir le parcours afin de desservir le nouveau Centre communautaire Anjou où sont maintenant regroupées ses activités communautaires, notamment celles du Centre communautaire Chénier, lequel est maintenant fermé. Cette demande a entraîné une modification importante du parcours sans toutefois réduire l'accessibilité de la clientèle actuelle au service de cette Navette Or.

Enfin, la fermeture du Centre de loisirs de l'Acadie libère le temps nécessaire pour répondre à une demande de modification du parcours de la 263 – Navette Or Bordeaux-Cartierville pour desservir le CLSC Bordeaux-Cartierville et le Centre d'hébergement Saint-Joseph-de-la-Providence (CHSLD) voisin. Par ailleurs, la modification de ce parcours est l'occasion de répondre à une autre demande de la clientèle de réduire la distance de marche pour accéder aux commerces situés entre Marcel-Laurin à l'ouest et Grenet à l'est de même qu'entre De Louisbourg au nord et Thimens au sud. Pour ce faire, il est proposé que les bus empruntent, en direction ouest, la rue Grenet, entre De Louisbourg et Thimens.

Ces modifications ne représentent **aucune** augmentation d'heures de service par année et ne nécessitent l'utilisation d'**aucun** minibus supplémentaire. Voici la description des modifications proposées.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP

Comité du CA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Illustration des parcours
Annexe B : Sommaire des consultations

PRÉPARÉ PAR :


DATE : 9 JUIN 2014
Nom : Jonathan Harou
Titre : Conseiller – Planification des réseaux et du service

SERVICE : PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX


DATE : 9 JUIN 2014
Nom : Marc Bélanger
Titre : Directeur – Planification et développement des réseaux

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

11.1

OBJET : DEV2014-08 – Modification des parcours des lignes 258 – Navette Or Hochelaga-Maisonneuve, 260 – Navette Or Anjou et 263 – Navette Or Bordeaux-Cartierville

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

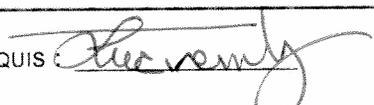
Période couverte par le contrat : de _____ à _____

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :



LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER _____

DATE :

2-7-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>121</u>
	Assemblée du : <u>2 JUILLET 2014</u>
	Résolution no : <u>CA 2014-173</u>

RECOMMANDATION :

D'APPROUVER L'OFFRE faite par la STM à 161163 CANADA INC. pour louer le lot 1 163 717 du cadastre du Québec, avec une bâtisse portant le numéro 5757 de la rue Cypihot, dans l'arrondissement Saint-Laurent, Ville de Montréal, laquelle a une superficie de 100 356,24 pieds carrés, et ce, pour un terme de quatre (4) ans débutant le 1^{er} décembre 2014 et se terminant le 30 novembre 2018, moyennant un loyer total de base de 2 258 015 \$, plus un montant d'environ 1 813 318 \$ à titre de loyer additionnel pour les taxes foncières et les frais d'exploitation et d'entretien, le loyer additionnel étant sujet à l'augmentation annuelle prévue dans l'offre de location, plus les taxes de ventes applicables au loyer de base et au loyer additionnel au montant de 609 683 \$, pour un montant total de 4 681 016 \$, le tout selon les termes et conditions contenues dans ladite offre de location jointe à la présente recommandation pour en faire partie intégrante;

D'AUTORISER la signature d'un bail conforme aux conditions contenues dans l'offre de location et de permettre aux signataires à consentir à toute modification audit bail qui n'est pas incompatible avec la présente recommandation, afin d'y donner pleinement effet.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 4 681 016 \$ TTI

REQUÉRANT : INFRASTRUCTURES RDA DATE : <u>13.06.2014</u>	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS DATE : <u>17/6/2014</u>
Nom : Jocelyn Leblanc Titre : Directeur de projet	Nom : Alain Brière Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

L'usine Crémazie est répartie en deux (2) grandes sections : entretien majeur autobus et atelier de réparation et usinage. Dans le cadre du projet de reconstruction du nouveau complexe Crémazie, la partie atelier sera relocalisée temporairement dans un autre immeuble afin de permettre la réalisation des travaux. La section libérée sera ainsi démolie et reconstruite pour y aménager et transférer les activités de la section autobus. Cette zone devenant inoccupée, nous pourrions démolir cette partie et la reconstruire à neuf, pour y installer les activités de l'atelier qui était provisoirement installés dans l'immeuble que nous proposons de louer.

Il est donc requis de procéder à la location de l'immeuble situé sur la rue Cypihot, dans l'arrondissement Saint-Laurent, dans la Ville de Montréal.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Location du 5757 Cypihot, arrondissement Saint-Laurent, Ville de Montréal

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Dix-neuf (19) emplacements ont été identifiés et évalués. Celui répondant le mieux à l'ensemble des critères d'évaluation est le 5757 Cypihot.

Des négociations ont donc été entamées avec le représentant du propriétaire et l'entente approuvée par le propriétaire est la suivante :

Part des coûts payables au bailleur :

- Loyer de base : 2 premières années : 5,50 \$ / pc, soit 551 959,32 \$ / an
2 dernières années : 5,75 \$ / pc, soit 577 048,38 \$ / an
- Frais d'exploitation : 1,95 \$ / pc indexé annuellement
- Assurance : 0,04 \$ / pc ajusté au réel annuel
- Taxes foncières : 2,34 \$ / pc ajusté au réel annuel

Part des coûts payables à des tiers :

- Électricité : 1,55 \$ / pc payable à Hydro-Québec > 798 991 \$ (TTI)
- Gaz : 2,79 \$ / pc payable à Gaz Métropolitain > 1 439 680 \$ (TTI)

- Options : 3 options de 6 mois chacune
- Conditions spécifiques : acceptation de l'offre par le Conseil d'administration, le 2 juillet
satisfaction des conclusions de l'étude environnementale phase II par la STM
obtention du certificat d'occupation et d'usage de l'arrondissement.

Le loyer négocié est inférieur au loyer du marché estimé à 6,20\$ / pc. (réf. Estimation du loyer marchand : Paris, Ladouceur & Ass.).

Coûts connexes :

Préalablement à la prise de possession des lieux, des travaux d'adaptation du bâtiment et des frais de déménagements estimés à 4 088 660 \$ (TTI) seront requis. Des appels d'offres seront lancés à cet effet au cours des prochaines semaines.

Le coût total du projet est estimé à 11 008 347 \$ (TTI), soit 4 681 016 \$ en frais de location, 2 238 671 \$ en frais d'énergie et 4 088 660 \$ en frais de travaux et de déménagement. Les budgets sont prévus au règlement d'emprunt R-143-B.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA : Comité suivi des actifs, en date du 26 juin 2014

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

L'ÉDIFICE EST AVANTAGEUSEMENT DESSERVI PAR LE TRANSPORT EN COMMUN.

LISTE DES ANNEXES

1. Fiche de la démarche et description de l'immeuble
2. Tableau de l'analyse financière

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Jean Sansfaçon
Titre : Administrateur immobilier

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 19/06/2014

DATE : 19/06/2014

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Location du 5757 Cypihot, arrondissement Saint-Laurent, Ville de Montréal

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	280000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-143-B			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	4 681 016 \$	\$	\$	4 681 016 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de décembre 2014 à novembre 2018

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	45 997,00 \$	1 005 429,00 \$	3 019 908,00 \$	4 071 334,00 \$
(B) TPS	2 299,85 \$	50 271,45 \$	150 995,40 \$	203 566,70 \$
(C) TVQ	4 588,20 \$	100 291,54 \$	301 235,82 \$	406 115,57 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	52 885,05 \$	1 155 991,99 \$	3 472 139,22 \$	4 681 016,27 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	5 181,24 \$	113 254,54 \$	340 171,49 \$	458 607,28 \$
(F) Montant net (D-E)	47 703,81 \$	1 042 737,45 \$	3 131 967,73 \$	4 222 408,99 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

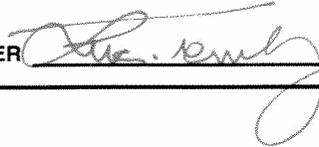
SUBVENTION : SUITE À UNE ÉVALUATION DU DOSSIER PAR LA DIVISION SOUTIEN EXPLOITATION ET PROJETS DE LA DIRECTION BUDGET ET INVESTISSEMENTS, CE PROJET A ÉTÉ CIBLÉ POUR UNE SUBVENTION SELON LES MODALITÉS DU PROGRAMME D'AIDE GOUVERNEMENTALE AU TRANSPORT COLLECTIF DES PERSONNES. CETTE QUALIFICATION DEVAIT ÊTRE CONFIRMÉE PAR LE MTQ. UNE DEMANDE DE SUBVENTION SERA DÉPOSÉE AU MTQ DÈS LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS REQUIS. PLUSIEURS DISCUSSIONS ONT EU LIEU AVEC LE MTQ DONT UNE AVEC LE MINISTRE LE 20 JUIN 2014 QUI NOUS PERMETTENT DE CROIRE QUE LE PROJET SERA PRIORISÉ PAR LE MTQ.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 27 2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 122

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA 2014-174

RECOMMANDATION :

D'AUTORISER l'entente à intervenir entre HOOPP Realty Inc., (ci-après HOOPP), et la Société de transport de Montréal (ci-après STM) afin de réaliser les travaux de réfection de l'édicule University de la station McGill qui comprennent des interventions connexes à nos travaux, notamment démolir, reconstruire et resurfer plusieurs parties de la dalle appartenant à HOOPP.

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification au projet d'entente qui n'est pas incompatible avec la présente recommandation et de signer tout document nécessaire afin de donner pleinement effet à la présente résolution.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ TTI

REQUÉRANT :

GESTION DES PROJETS MAJEURS

Pierre Vézina DATE : 2014/06/06

Nom : Pierre Vézina
Titre : Directeur principal

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

GESTION DES PROJETS MAJEURS

Pierre Dauphinais DATE : 10 juin 2014

Nom : Pierre Dauphinais
Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : [Signature]

EXPOSÉ DU BESOIN :

Pour réaliser les travaux de réfection de l'édicule University, dont l'accès sera fermé à la clientèle pendant la durée des travaux, un protocole d'entente doit être établi entre la STM et HOOPP. Ces travaux font l'objet d'une recommandation qui est présentée au conseil d'administration de la STM du mois de juillet 2014.

Ainsi, la fermeture de l'édicule University pour la réalisation des travaux de réfection de dalle, de remplacement d'un bassin de captation, de réfection d'une partie du trottoir extérieur, de remplacement des fenêtres extérieures ainsi que d'installation d'un nouveau plafond suspendu demandent qu'un protocole entente soit signé entre la STM et HOOPP afin d'assurer le bon déroulement desdits travaux. La station McGill comprend plusieurs accès que la clientèle pourra continuer à utiliser et un plan de communication sera mis en œuvre lors des travaux afin de minimiser les impacts sur la clientèle.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

122

OBJET : Protocole d'entente entre HOOPP Realty Inc. et la STM dans le cadre de la réfection de l'édicule University de la station McGill

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Entre 1974 et 1990, la STM et le propriétaire de l'immeuble situé au 2001 Université, aujourd'hui HOOPP, ont signé cinq (5) ententes concernant la construction et des modifications apportées à l'édicule University. Ces ententes ont été publiées sous les numéros 2501680, 2516045, 2747218, 4071006 et 4330496, circonscription foncière de Montréal.

Dans le cadre du projet de réfection majeure de la station McGill, une recommandation doit être autorisée par le conseil d'administration le 2 juillet 2014 concernant l'adjudication du contrat de réfection de l'édicule University qui entraînera sa fermeture complète pendant la durée des travaux qui s'étendront du mois de septembre au mois de décembre 2014.

Des rencontres ont eu lieu avec les représentants de HOOPP afin de planifier les travaux prévus en minimisant les impacts pour leur clientèle ainsi que pour la STM. Les travaux concernés seront permanents et concordent avec les objectifs de réfection majeure de la station McGill. Les coûts engendrés pour la réalisation des travaux décrits dans la nouvelle entente sont inclus dans les travaux de réfection de l'édicule University.

L'ensemble des documents composant cette recommandation et ses annexes ont été rédigés par le Bureau de projets Infrastructures Métro en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement et les Affaires juridiques.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

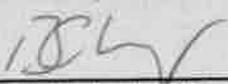
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

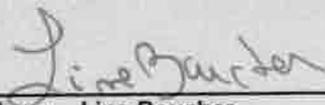
LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR : Division Approvisionnement projets et construction, Chaîne d'approvisionnement

SERVICE : Chaîne d'approvisionnement


Nom : Benjamin Charruyer
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 6 juin 2014


Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 13/6/2014

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

12.2

OBJET : Protocole d'entente entre HOOPP Realty Inc. et la STM dans le cadre de la réfection de l'édicule Union Nord de la station McGill

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de _____ à _____

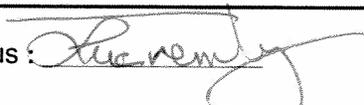
	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :



LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER _____

DATE : 2-7-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 124

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-176

RECOMMANDATION :

D'AUTORISER la sous-location par Dessau Inc. à la Société de transport de Montréal d'un espace additionnel pour le Bureau de projets Équipements fixes Métro, d'une superficie de 4225 pieds carrés située au 9^e étage du 1080, côte du Beaver Hall, Montréal, pour un terme de neuf (9) mois, débutant le 3 juillet 2014 et se terminant le 31 mars 2015, à un loyer, pour ce terme, de 106 980,18 \$, plus les taxes de 16 020,28 \$, pour un maximum de 123 000,46 \$, avec deux options de prolongation de trois (3) mois chacune, du 1^{er} avril au 30 juin 2015 et du 1^{er} juillet au 30 septembre 2015, aux mêmes termes et conditions.

DE DÉLÉGUER à la directrice – Chaîne d'approvisionnement, l'exercice des options de prolongation de trois (3) mois chacune, pour les périodes du 1^{er} avril au 30 juin 2015 et du 1^{er} juillet au 30 septembre 2015, au loyer pour chacune des périodes de 36 000,17 \$ avant taxes, portant le montant total, si les deux options sont exercées, à 178 980,54 \$ plus les taxes de 26 802,34 \$, pour un maximum de 205 782,87 \$.

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification au projet d'entente de sous-location joint à la présente recommandation qui n'est pas incompatible avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 205 782,87 \$ TTI

REQUÉRANT :

Bureau de projets Équipements fixes – Métro

 DATE : 14-06-16

Nom : Donald Desautels
Titre : Directeur de projets principal

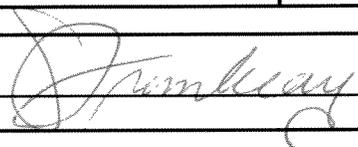
DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

Ressources humaines et services partagés

 DATE : 14/6/16

Nom : Alain Brière
Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :



EXPOSÉ DU BESOIN :

Un contrat pour les services professionnels requis pour le Bureau de projets Équipements fixes Métro a été adjugé à Dessau Inc. conformément à la résolution CA-2011-083. La résolution CA-2011-218 autorise Dessau Inc. à louer des espaces de bureaux aux 19^e et 20^e étages du 1080 côte du Beaver Hall et à sous-louer les espaces à la STM pour y loger les ressources du Bureau de projets Équipements fixes Métro. Ce Bureau de projets est présentement dans la réalisation de la phase 3 du programme Réno-Systèmes et requiert des ressources additionnelles pour compléter cette phase. Les espaces des 19^e et 20^e étages du 1080 côte du Beaver Hall étant occupés à pleine capacité, Dessau inc. propose de sous-louer à la STM, un local de 4225 pi² qu'elle libère au 9^e étage de l'immeuble du 1080 pour y loger les ressources additionnelles requises pour compléter la phase 3 du programme. Le local peut accueillir 19 ressources et les employés ont accès à une cafétéria.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

12.4

OBJET : Sous-location de 4225 pi² d'espaces à bureaux additionnels pour les ressources supplémentaires requises dans la phase 3 du programme de remplacement des équipements fixes du métro

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Le programme de remplacement des équipements fixes du métro est actuellement en phase 3 d'exécution. Cette phase ayant débuté en avril 2011 devrait être complétée d'ici décembre 2017. À ce jour, les économies cumulées à l'occasion de la réalisation des premiers livrables, permettent de réaliser de nouvelles envergures, lesquelles ont toutes été entérinées par les comités de pilotage de mai et juin 2014. Le plan de ressources requis pour la réalisation de cette surcharge ponctuelle nécessite, à ce stade, l'ajout de 19 postes de travail pour une période d'environ 9 à 12 mois.

Les locaux des 19^e et 20^e étages du 1080 côte du Beaver Hall, où est localisé le Bureau de projets Équipements fixes Métro, sont saturés et il n'est pas possible d'y loger les ressources additionnelles requises, d'où le besoin, pour la STM, de sous-louer un espace de 4225 pi² déjà sous bail avec Dessau, au 9^e étage du 1080 côte du Beaver Hall. Les 19^e et 20^e étages, initialement prévus pour loger 153 ressources, ont déjà fait l'objet de réaménagements, accueillant actuellement 170 ressources.

Une recherche du marché locatif au centre-ville, effectuée par CBRE en 2013, établit les taux de location du loyer de base entre 14 \$ et 25 \$ le pied carré pour des baux de longue durée (5 à 10 ans). Compte tenu que le Bureau de projets désire sous-louer l'espace pour une période de neuf (9) mois avec deux options de prolongation de trois (3) mois, les options disponibles sur le marché sont quasi nulles.

Par conséquent, dans le contexte actuel, il est avantageux pour la STM de profiter de l'opportunité qu'offre Dessau de sous louer les espaces disponibles qu'elle a déjà sous bail au 9^e étage. Ce site a pour avantage de conserver les ressources dans le même édifice et de faciliter les branchements au réseau informatique et téléphonique. Finalement, les espaces sont également munis du mobilier requis, ne nécessitent qu'un réaménagement mineur et répondent aux critères d'installation du Bureau de projets. Les employés bénéficieront également d'un accès à une cafétéria dans le local voisin. De plus, la disponibilité du site dès juillet 2014, permet d'amorcer promptement les augmentations d'envergure entérinées par le comité de pilotage.

Les frais du système et surveillance d'accès, et de réaménagement de certains postes sont évalués à 17 000,00 \$ plus les taxes de 2 545,75 \$ pour un montant maximal de 19 545,75 \$. Il n'est pas requis d'allouer des budgets additionnels pour couvrir cette dépense puisqu'elle a déjà été autorisée sur la résolution CA-2011-218, au point 4, et que le bon de commande 4500015786, émis pour couvrir cette dépense, montre un solde de 256 634,88 \$.

Toutes les dépenses associées à la téléphonie, à l'informatique et au mobilier, ainsi que les autres coûts d'opération, demeurent aux frais de Dessau et sont couverts par le taux de majoration appliqué sur les honoraires.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.)

Comité du CA (S.O.)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

L'édifice du 1080 côte du Beaver Hall offre un programme de gestion des matières résiduelles. L'édifice offre un accès direct au métro, est desservi par bus et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le stationnement intérieur offre des places de stationnement pour vélos.

LISTE DES ANNEXES

1. Étude de marché CBRE
2. Projet d'entente de sous-location

PRÉPARÉ PAR :

Approvisionnement Exploitation



DATE : 13/6/14

Nom : Manon Chartrand

Titre : Administrateur immobilier

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement



DATE : 13/6/2014

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20189

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Sous-location de 4225 pi² d'espaces à bureaux additionnels pour les ressources supplémentaires requises dans la phase 3 du programme de remplacement des équipements fixes du métro

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	290302			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	205 782,87 \$	\$	\$	205 782,87 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : **du 3 juillet 2014 au 31 mars 2015**

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	70 980,00 \$	108 000,53 \$		178 980,53 \$
(B) TPS	3 549,00 \$	5 400,03 \$	0,00 \$	8 949,03 \$
(C) TVQ	7 080,26 \$	10 773,05 \$	0,00 \$	17 853,31 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	81 609,26 \$	124 173,61 \$	0,00 \$	205 782,87 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	7 995,40 \$	12 165,51 \$	0,00 \$	20 160,91 \$
(F) Montant net (D-E)	73 613,86 \$	112 008,10 \$	0,00 \$	185 621,96 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

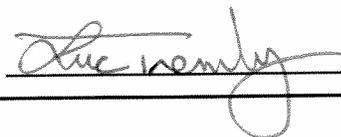
SUBVENTION : La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et de 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 29-6-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 125

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-177

RECOMMANDATION :

D'AUTORISER la conclusion d'une prolongation de sous-location entre la Société de Transport de Montréal (ci-après « STM ») et NOTARIUS-TECHNOLOGIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION NOTARIALE INC. (ci-après : « Notarius »), pour les espaces bureaux situés au 1080 Beaver-Hall, suite 701, d'une superficie de 11 500 pieds carrés, pour un terme de trois (3) ans à compter du 1^{er} novembre 2015 jusqu'au 31 octobre 2018, pour un montant de 1 205 986,74 \$, plus taxes de 180 596,52 \$, pour un montant maximum de 1 386 583,26 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'entente de sous-location et de l'amendement no.1 de cette même entente.

DE DONNER mandat à la Direction des affaires juridiques de rédiger une entente pour donner plein effet à la présente recommandation.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1 386 583,26 \$ TTI

REQUÉRANT : GESTION DES PROJETS MAJEURS - MÉTRO DATE : <u>25 juin 2014</u> Nom : Pierre Vézina Titre : Directeur principal	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS DATE : <u>25/6/2014</u> Nom : Alain Brière Titre : Directeur exécutif
REQUÉRANT : PROGRAMME RÉNO-SYSTÈMES DATE : <u>14-06-25</u> Nom : Donald Desautels Titre : Directeur de projets principal	

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Les bureaux de projets - Prolongement Métro (Résolution CA-2011-327) et iBUS (Résolution CA-2009-257), occupent les locaux du 1080 Beaver-Hall, suite 701, depuis le 1^{er} mai 2012 (Résolution CA-2012-056). Le 3 juillet 2013, un amendement à l'entente a permis la prolongation du bail de douze (12) mois additionnels, portant la fin du bail au 31 octobre 2015 (Résolution CA-2013-199).

Compte tenu des besoins futurs des bureaux de projets - Prolongement-Métro et iBUS, il est recommandé de poursuivre la location pour les trois (3) années restantes au bail, soit du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2018.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Prolongation de trois (3) ans du bail de sous-location des locaux situés au 1080 Beaver-Hall, suite 701

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

La clause 9.2 h)(ii) du bail de sous-location, ainsi que la clause 2.3 de l'amendement no.1, précisent que le sous-locataire (STM) doit transmettre un avis écrit, à Notarius, et ce, avant le 31 juillet 2014, afin de demander de ne pas exercer la résiliation prévue au bail avec le locateur (Fonds de Placement Immobilier Cominar). Cette clause vise à permettre à la STM de poursuivre la location des locaux pour y maintenir les activités des bureaux de projets –Prolongement-Métro (BPPM) et iBUS, du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2018.

Le BPPM a obtenu les budgets nécessaires pour la poursuite de ses activités, minimalement jusqu'à la fin 2015. Un autre mandat est également prévu être autorisé au cours de cette même année, pour la réalisation du premier projet de prolongement. Ce mandat de grande envergure (2016-2021) justifiera le besoin de l'ensemble des locaux du 1080 Beaver-Hall, suite 701, pour le reste du terme, soit jusqu'en octobre 2018. Advenant que le BPPM n'obtienne pas ce mandat additionnel, des fins de baux dans d'autres immeubles permettront la relocalisation d'équipes des bureaux de projets ou d'employés de l'exploitation, en accord avec les dates de disponibilité des locaux du 1080 Beaver-Hall, suite 701.

Le montant, pour la présente prolongation, est de 1 386 583,26 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 3 263 180,16 \$ toutes taxes incluses.

Historique

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat TTI	Période couverte	Options de prolongation (utilisées ou non)
Bail	CA-2012-056	1 412 264,76 \$	01-05-2012 à 31-10-2014	Non
Amendement no.1 (modification fin de bail au 31 octobre 2015)	CA-2013-199	464 332,14 \$	01-11-2014 à 31-10-2015	Partiellement
Prolongation		1 386 583,26 \$	01-11-2015 à 31-10-2018	Totalement

Suite de la rubrique « DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION » annexée à la présente recommandation.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA : Comité suivi des actifs, en date du 26 juin 2014

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

L'ÉDIFICE COLLABORERA À L'IMPLANTATION D'UN PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES.

L'ÉDIFICE EST AVANTAGEUSEMENT DESSERVI PAR LE TRANSPORT EN COMMUN.

POSSIBILITÉ DE STATIONNEMENTS INTÉRIEURS EXCLUSIFS POUR LES VÉLOS DES EMPLOYÉS.

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



DATE : 23.06.14



DATE : 23-06-2014

Nom : Robin Bouffard
Titre : Administrateur immobilier

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

12.5

OBJET : Prolongation de trois (3) ans du bail de sous-location des locaux situés au 1080 Beaver-Hall, suite 701

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION »

Loyer de base : (années 1 et 2) 16,62 \$ le pied carré par année

Loyer de base : (3e année) 14,62 \$ le pied carré par année

Loyer additionnel : 18,44 \$ le pied carré par année, incluant les frais d'exploitation, d'électricité et les taxes foncières. Le loyer additionnel est majoré de 3 % par année, en raison de l'augmentation annuelle des frais d'exploitations, d'électricité et des taxes.

Années de bail de l'option	Loyer de base (pi.ca.)	Loyer additionnel (pi.ca.)	Total pour l'année (avant taxes)	Loyer annuel (taxes incluses)
Nov 2015 à oct 2016	16,62 \$	18,44 \$	403 235,45 \$	463 619,96 \$
Nov 2016 à oct 2017	16,62 \$	18,99 \$	409 598,62 \$	470 936,01 \$
Nov 2017 à oct 2018	14,62 \$	19,56 \$	393 152,68 \$	452 027,29 \$
		Total	1 205 986,75 \$	1 386 583,26 \$

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

12.5

OBJET : Prolongation de trois (3) ans du bail de sous-location des locaux situés au 1080 Beaver-Hall, suite 701

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	573110	573110		
Ordre interne	990091	464006		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt		R-114		
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 220 799,74\$	165 783,52 \$	\$	1 386 583,26 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de novembre 2015 à octobre 2018

	2015	2016	2017 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	66 343,69 \$	404 270,11 \$	735 372,94 \$	1 205 986,74 \$
(B) TPS	3 317,18 \$	20 213,51 \$	36 768,65 \$	60 299,34 \$
(C) TVQ	6 617,78 \$	40 325,94 \$	73 353,45 \$	120 297,18 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	76 278,65 \$	464 809,56 \$	845 495,04 \$	1 386 583,26 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	7 473,15 \$	45 538,20 \$	82 834,62 \$	135 845,97 \$
(F) Montant net (D-E)	68 805,50 \$	419 271,36 \$	762 660,42 \$	1 250 737,29 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : Imputation 2 : iBUS

Projet admis à la subvention :

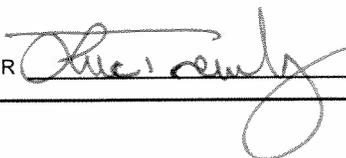
Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85% des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL. La Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 08/11/12.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 29/6/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>124</u>
	Assemblée du : <u>2 JUILLET 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-178</u>

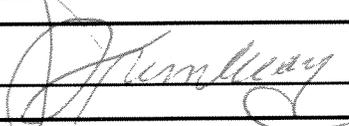
RECOMMANDATION :

D'AUTORISER UNE MODIFICATION À LA SERVITUDE ENTRE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (« STM ») ET PLACE DUPUIS COMMERCIAL TRUST (« FIDUCIE DUPUIS »), JOINT AUX PRÉSENTES, QUI PRÉVOIT LA RÉDUCTION DE L'ASSIETTE DES SERVITUDES ET DROITS DE SUPERFICIES SUR UNE PARTIE DE L'ACCÈS PLACE DUPUIS DE LA STATION BERRI-UQAM QUI FAIT PARTIE DE LA PROPRIÉTÉ DE FIDUCIE DUPUIS, SITUÉE AU 800 BOULEVARD DE MAISONNEUVE EST, ET QUI N'EST PLUS REQUISE PAR LA STM POUR FINS D'ÉDICULE AU NIVEAU DU BOULEVARD DE MAISONNEUVE.

D'AUTORISER LES SIGNATAIRES POUR LA SOCIÉTÉ À PERMETTRE TOUTE MODIFICATION À CE PROJET D'ACTE DE MODIFICATION DE SERVITUDE NON INCOMPATIBLE AVEC LA PRÉSENTE RECOMMANDATION.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 0 \$ TTI

REQUÉRANT :  DATE : <u>2014-06-16</u> Nom : Michel Beaumont, ing. Titre : Chef de division – Ingénierie Infrastructures	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :  DATE : <u>2014-06-16</u> Nom : François Chamberland, ing. Titre : D. E. Services techniques pour F.C.
---	---

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Suite à des travaux majeurs à la station Berri-UQAM, notamment à l'accès et à l'édicule faisant partie de la propriété de Fiducie Dupuis, du côté du boulevard De Maisonneuve, les parties ont convenu d'apporter certaines modifications aux Servitudes afin de :

- réduire l'assiette de servitude sur une partie de l'accès Place Dupuis faisant partie de la propriété de Fiducie Dupuis et qui n'est plus requise par la STM pour les fins d'édicule au niveau du boulevard De Maisonneuve;
- confirmer la cession par la STM de son droit de propriété sur quatre (4) portes en aluminium, une nouvelle fenestration en aluminium installées par elle, ainsi que tous les finis de plafond, de plancher et sur les murs, tous les équipements électriques, incluant les luminaires, les gicleurs, qui se trouveront dorénavant à l'extérieur de l'emprise des servitudes et qui font partie de la propriété de Fiducie Dupuis;
- d'approuver la construction, au niveau du boulevard De Maisonneuve, d'une cloison vitrée et d'une cloison opaque avec porte le long de la nouvelle limite de l'édicule.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Modification de l'assiette de servitude à l'édicule Place Dupuis de la station Berri-UQAM entre la STM et Fiducie Dupuis

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

La Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal (ci-après la «CTCUM») et Place Dupuis Inc. ont signé un acte devant Me Denys PELLETIER, notaire, le premier (1^{er}) août 1973 sous le numéro 7968 de ses minutes, dont copie est enregistrée au bureau de la publicité des droits de Montréal sous le numéro 2 449 504 (ci-après appelé : «Entente #1») concernant l'aménagement d'un raccordement pour l'accès à la station de métro Berri-UQAM.

La Société de Transport de la Communauté urbaine de Montréal (ci-après la «STCUM»), Place Dupuis Inc. et Société Immobilière Trans-Québec ont signé un acte devant Me Johanne BLAIN, notaire, le dix-huit (18) décembre 1991 sous le numéro 882 de ses minutes, dont copie est enregistrée au bureau de la publicité des droits de Montréal sous le numéro 4 460 763 (ci-après appelé : «Entente #2») permettant à Place Dupuis Inc. et Société Immobilière Trans-Québec de pratiquer une ouverture dans le mur de leur bâtisse pour accéder au corridor de leur bâtisse servant d'édicule entre le boulevard De Maisonneuve et la station de métro Berri-UQAM.

La STCUM, Place Dupuis Inc. et Société immobilière Trans-Québec ont signé un acte devant Me Johanne BLAIN, notaire, le trente-et-un (31) décembre 1991 sous le numéro 884 de ses minutes, dont une copie est enregistrée au bureau de la publicité des droits de Montréal sous le numéro 4 470 622 (ci-après appelé : «Entente #3») concernant la modification de la sortie d'air dans le raccordement à la station Berri-UQAM.

Dans le cadre de la réalisation des travaux majeurs de la station Berri-UQAM, notamment à l'accès et l'édicule situé au niveau du boulevard De Maisonneuve, la STM a demandé à Fiducie Dupuis l'autorisation de faire passer un nouveau conduit de ventilation sur sa propriété de façon à rendre conforme aux normes la prise d'air neuf de la station Berri-UQAM. Fiducie Dupuis a accepté le passage du nouveau conduit d'air neuf sur sa propriété et a demandé à la STM d'étudier la possibilité d'obturer les ouvertures des portes coupe-feu situées entre le niveau supérieur des escaliers mécaniques de l'édicule du métro et le hall d'entrée de la Place Dupuis afin de contrer l'effet piston et les problèmes de froid en décollant.

(voir suite – annexe 1)

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL (Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

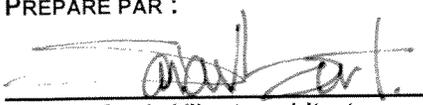
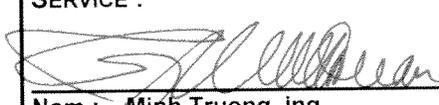
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Démarche, solution proposée et conclusion (SUITE)
- Annexe 2 : Plans des servitudes, plan A100;
- Annexe 3 : Plan de démolition, plan de construction, élévation, plan A300;
- Annexe 4 : Projet d'acte de la modification de la servitude

- Annexe 5 : Entente #1
- Annexe 6 : Entente #2
- Annexe 7 : Entente #3

PRÉPARÉ PAR :  DATE : 18/06/2014 Nom : Sonia Vibert, architecte Titre : Chef de section - Architecture	SERVICE :  DATE : 2014-06-17 Nom : Minh Truong, Ing. Titre : Directeur – Entretien des infrastructures
---	---

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

Modification de l'assiette de servitude à l'édicule Place Dupuis de la station Berri-UQAM entre la STM et Fiducie Dupuis

ANNEXE 1

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION »

La STM a effectué l'analyse de la demande de Fiducie Dupuis concernant la fermeture des ouvertures entre l'édicule et le hall d'entrée de la Place Dupuis. Il est à noter que tout l'espace de l'édicule situé au niveau du boulevard De Maisonneuve est présentement entretenu par Fiducie Dupuis qui s'engage à maintenir cet entretien à l'issue des travaux de modification.

Après analyse par ses services de Prévention des incendies, Entretien, Soutien opérationnel et Ingénierie des Infrastructures, la STM a accepté que les ouvertures de passage entre l'édicule et le hall d'entrée de Place Dupuis soient fermées et que l'assiette de servitude soit réduite en conséquence. Dans la réduction de l'assiette de servitude de la propriété, la STM cède, sans garantie de qualité, le droit de propriété du mur fenestré existant, des quatre (4) portes en aluminium installées par elle ainsi que la finition de granit du plancher de la partie de la Propriété qui est soustraite du fonds servant, telle que montrée sur le plan joint en annexe. La STM conserve le droit de propriété des portes coupe-feu et détecteurs de fumée situés entre l'édicule et le hall d'entrée de Place Dupuis, portes qui demeureront en fonction suite aux travaux et qui seront toujours reliées au système d'alarme incendie de la STM.

Tous les coûts des travaux devant être effectués par ou pour le compte de Fiducie Dupuis, sont entièrement assumés par celle-ci. Fiducie Dupuis assumera, outre le coût des travaux, tous les frais d'un arpenteur-géomètre pour la préparation des descriptions techniques et plans nécessaires et chacune des parties sera responsable des honoraires de ses conseillers juridiques pour la révision de ses contrats. Fiducie Dupuis paiera le coût des copies requises et frais de publication des présentes.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 127

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-179

RECOMMANDATION :

D'OBTENIR une prolongation de la servitude temporaire pour l'occupation d'une superficie de 1 132,4 m² (approximativement 50 cases de stationnement) accordée par 1030-1040 DE BLEURY, SENC en faveur de la STM, pour la période du 19 juillet au 18 décembre 2014, moyennant le paiement d'une considération de 18 000,00 \$ par mois, soit un montant total de 90 000,00 \$ pour le terme, plus les taxes de 13 477,50 \$ pour un montant maximum de 103 477,50 \$, le montant mensuel payé pouvant être ajusté à la baisse au fur et à mesure de la réduction de l'espace de chantier utilisé.

DE PRENDRE ce montant de 103 477,50 \$ à même les contingences approuvées par le conseil d'administration dans sa résolution CA-2009-248.

DE PERMETTRE au directeur exécutif – Ressources humaines et services partagés de signer tout document devant donner effet à la présente recommandation, y compris tout acte notarié, et à consentir à toute condition non incompatible avec la présente recommandation.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 103 477,50 \$ TTI

REQUÉRANT :

Bureau de projets Équipements fixes - Métro

Donald Desaulniers DATE : 14-06-14

Nom : Donald Desaulniers
Titre : Directeur de projets principal

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

Ressources humaines et services partagés

Alain Brière DATE : 14/6/14

Nom : Alain Brière
Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : [Signature]

EXPOSÉ DU BESOIN :

Le chantier du poste de ventilation Hermine cumule un retard dans la réalisation des travaux dû à divers éléments, dont le remplacement d'un sous-traitant en excavation en cours de chantier et des conditions météo hivernales sévères rencontrées en 2013-2014. Étant donné que la servitude d'occupation temporaire avec 1030-1040 DE BLEURY, SENC arrive à échéance le 18 juillet prochain, il est nécessaire de la prolonger, afin de pouvoir terminer le chantier. Cette dernière est requise du 19 juillet au 18 décembre 2014.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : 9 290 330-C42 – Obtention de 1030-1040 De Bleury, SENC., d'une servitude d'occupation temporaire en faveur de la STM, du 19 juillet au 18 décembre 2014

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Le projet de construction du poste de ventilation Hermine a subi un retard de plusieurs mois causé par le départ, en cours de chantier, d'un sous-traitant en excavation en raison d'un litige concernant le soutènement des terres. Le délai à remplacer ce sous-traitant par l'entrepreneur général a décalé en hiver le calendrier des travaux de bétonnage, initialement prévus à l'automne 2013. Les conditions rigoureuses de l'hiver dernier et le printemps tardif et pluvieux ont ajouté aux délais de réalisation. Ceci résulte en un retard du chantier de près de six (6) mois, nécessitant de prolonger la servitude d'occupation temporaire pour l'occupation du terrain de 1030-1040 De Bleury, SENC, afin de pouvoir terminer le chantier.

1030-1040 De Bleury, SENC, ne s'objecte pas à la prolongation de la servitude.

La zone d'occupation temporaire est utilisée comme espace de chantier pour l'installation des roulottes, pour l'entreposage de matériaux et d'équipements.

Les conditions de la servitude précédente étaient :

1. Superficie totale occupée prévue à la servitude : 1 132,4 m² (approximativement 50 cases de stationnement);
2. Loyer mensuel versé : 18 000,00 \$ plus taxes, pour la totalité de l'espace occupé, lequel montant est ajusté de mois en mois pour tenir compte de la superficie réelle occupée. Le tarif est calculé au prorata de la superficie.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.)

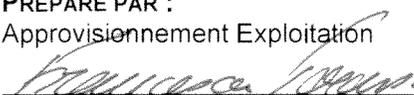
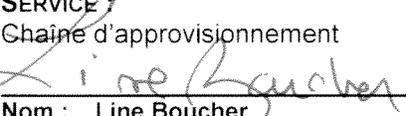
Comité du CA (S.O.)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR : Approvisionnement Exploitation  Nom : Manon Chartrand Titre : Administrateur immobilier DATE : 2014/09/13	SERVICE Chaîne d'approvisionnement  Nom : Line Boucher Titre : Directrice DATE : 13/6/2014
--	---

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : 9 290 330-C42 – Obtention de 1030-1040 De Bleury, SENC., d'une servitude d'occupation temporaire en faveur de la STM, du 19 juillet au 18 décembre 2014

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	290330			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	103 477,50 \$	\$	\$	103 477,50 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

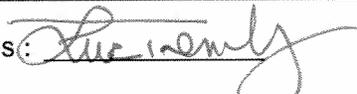
Période couverte par le contrat : de 19 juillet à 18 décembre 2014

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	90 000,00 \$			90 000,00 \$
(B) TPS	4 500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4 500,00 \$
(C) TVQ	8 977,50 \$	0,00 \$	0,00 \$	8 977,50 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	103 477,50 \$	0,00 \$	0,00 \$	103 477,50 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	10 137,87 \$	0,00 \$	0,00 \$	10 137,87 \$
(F) Montant net (D-E)	93 339,63 \$	0,00 \$	0,00 \$	93 339,63 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et de 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS: 

LES FONDS SONT DISPONIBLES : TRÉSORIER _____ DATE : 2-7-2014

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20191

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 14.2

Assemblée du : 2 JUILLET 2014

Résolution no : CA-2014-181

RECOMMANDATION :

D'AUTORISER LA CRÉATION D'UN TITRE SPÉCIAL : « MARATHON » PERMETTANT L'UTILISATION ILLIMITÉE DES SERVICES D'AUTOBUS ET DE MÉTRO DE LA SOCIÉTÉ À L'EXCEPTION DE LA NAVETTE 747, DESSERVANT L'AÉROPORT DE MONTRÉAL, POUR LA JOURNÉE DU MARATHON DE MONTRÉAL, LE 28 SEPTEMBRE 2014.

D'AUTORISER LA FIXATION DU TARIF POUR LE TITRE SPÉCIAL «MARATHON» AU MONTANT DE 5,50\$.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ TTI

REQUÉRANT :

DATE : 11 JUIN 2014

Nom : Isabelle Ouellet

Titre : Chef de division - Stratégie, marketing et analyse

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : DE PMC

DATE : 11 JUIN 2014

Nom : Denise Vaillancourt

Titre : Directrice exécutive - PMC

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Lors de grands événements, la STM met tout en œuvre pour que chaque client ait en sa possession un titre valide pour toute la durée de l'événement afin de limiter les ventes de titres aux stations d'entrée ainsi qu'aux stations de retour alors que l'affluence est concentrée et que la capacité de vente est moindre.

Le Marathon de Montréal attirera le 28 septembre prochain 35 000 coureurs avec son lot d'accompagnateurs qui convergeront vers certaines stations identifiées par le promoteur de l'événement.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

14.2

OBJET : Titre Marathon 2014

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

La majorité des coureurs effectuent un aller-retour lors de la journée du Marathon. Ces dernières années, ils se procuraient donc des billets magnétiques 1 ou 2 passages, entraînant un temps de traitement plus important aux stations de retour et nuisant à la fluidité. Pour 2014, à la demande de la direction exploitation des stations, nous proposons la création d'un titre spécial «Marathon» permettant des déplacements illimités pendant la journée du Marathon, le 28 septembre 2014. Le titre, valide de l'ouverture du métro jusqu'à 23h59 sera pré-chargé sur des cartes à puce occasionnelles (CPO) aux couleurs de l'événement, ce qui accroîtra la fluidité en permettant, si nécessaire, la validation visuelle du titre au retour de l'évènement. Par ailleurs, le titre Marathon sera paramétré de sorte que l'entièreté du revenu sera constatée dès la première validation du titre sur les équipements de perception, ce qui n'est pas le cas lors de l'utilisation de titres « passages ». Le titre sera vendu au même tarif que le 2 passages ordinaires, soit 5,50\$.

En raison de la tarification avantageuse, Il est proposé de limiter la durée de validité du titre à la journée de l'évènement seulement, soit le 28 septembre 2014, ce qui permettra de s'assurer que les titres «Marathon» ne pourront être utilisés par la suite et n'entreront donc pas en compétition avec le titre 1 jour/24h régulier. Aussi par égard à la tarification, l'utilisation de la navette desservant l'aéroport de Montréal, la «747», ne sera pas permise avec le titre Marathon mais l'entrée aux stations à Laval et Longueuil le sera.

Ce titre ne sera vendu que dans un nombre limité de stations (à déterminer) et sera chargé sur des cartes à puce pré-encodées aux couleurs de l'évènement. Les quantités seront donc limitées et la promotion sera faite exclusivement auprès des participants du Marathon.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

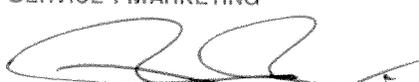
LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR :

SERVICE : MARKETING



DATE : 11 JUIN 2014



DATE : 11 JUIN 2014

Nom : Nathalie Pomerleau
Titre : Conseillère corporative

Nom : Pierre Bourbonnière
Titre : Directeur marketing

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

14.2

OBJET : Titre Marathon 2014

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

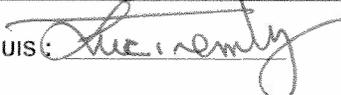
Période couverte par le contrat : de _____ à _____

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS: 

LES FONDS SONT DISPONIBLES : TRÉSORIER _____ DATE : 2-7-2014